



RAPPORT ANNUEL 2010



Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles

PRESENTATION DU FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

La Côte d'Ivoire a entamé depuis 1992 une profonde restructuration de ses services agricoles et de recherche, qui s'est achevée en 2002 par la création du **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)**, inspirée de la loi n° 2001 – 635 du 09 octobre 2001 portant institution de Fonds de Développement Agricole (FDA).

Le FIRCA est un instrument professionnel pour le financement du progrès dans l'agriculture. Il permet d'introduire **la notion du service, dont le producteur détermine l'objectif, évalue le résultat, réutilise ou non le prestataire et en supporte les coûts.**

La mission du FIRCA est de (i) mobiliser des ressources financières auprès des filières de production agricole, de l'Etat et des partenaires au développement, en vue de (ii) financer des programmes liés au progrès.

Le FIRCA est organisé autour des points clés suivants :

- **l'institution d'une cotisation professionnelle** sur toutes les productions du secteur primaire (agriculture, ressources animales et halieutiques, ressources forestières)
- **le cofinancement des programmes** par les cotisations professionnelles, par les subventions de l'Etat et par les contributions des partenaires au développement (emprunts, dons)
- **la destination des ressources mobilisées au financement d'actions définies** : recherche appliquée, conseil agricole, formation aux métiers, renforcement des capacités des organisations agricoles
- **le ciblage de la cotisation professionnelle**, axée sur les producteurs agricoles, les éleveurs, les pisciculteurs, agissant à titre individuel, dans leur groupement ou en tant qu'entreprise agro-industrielle
- **la fixation du niveau de cotisation par filière de production** sur avis de la profession agricole concernée, tenant compte des contraintes particulières de chaque filière
- **l'utilisation des services officiels de l'Etat**, agissant comme prestataire de services, en qualité d'instrument de collecte de la cotisation, pour en garantir la sûreté légale
- **le reversement des sommes perçues au FIRCA**, sans passage par les caisses de l'Etat
- **le financement de programmes** présentés avec l'accord des bénéficiaires et répondant à leurs besoins
- **la sélection des prestataires par appel d'offres** pour l'exécution des prestations

- **la contractualisation des services avec les prestataires agréés**, assortie d'un cahier de charges, d'un suivi sur le terrain de l'exécution du contrat, d'une restitution aux bénéficiaires et d'une étude d'impact

- **la gestion du FIRCA** par un organe comprenant l'Etat et les représentants de la profession agricole

- **la solidarité** au sein des filières, entre filières et régions de production.

Le FIRCA repose sur cinq principes :

- la responsabilité entre l'Etat et la profession agricole pour la conduite, dans la concertation, de la politique de développement agricole ou **principe de la co-responsabilité**

- le financement conjoint du développement agricole par l'Etat et la profession agricole (**principe du co-financement**) et leur gestion partagée (**principe de la cogestion**)

- la solidarité entre filières sans laquelle certaines filières ne pourront pas financer la recherche et le conseil dont elles ont besoin pour un développement durable (**principe de la solidarité**)

- le paiement des services effectivement rendus après évaluation ou **principe du paiement après services rendus.**

Le FIRCA est une personne morale de droit privé de type particulier, reconnue d'utilité publique, avec:

- Une Assemblée générale de 152 membres:144 professionnels de tous les secteurs de production, des secteurs de la transformation et de la Chambre d'Agriculture et 8 représentants de l'Etat

- Un Conseil d'Administration de 34 membres issu de cette Assemblée générale, dont 26 professionnels et 8 représentants de l'Etat

- Une Direction Exécutive structurée en départements et services spécialisés.

Seul un professionnel peut être Président du Conseil d'Administration.

Pour son contrôle, le FIRCA dispose du système classique de contrôle (Commissariat aux Comptes, Audit externe) et d'un contrôle direct par les organisations professionnelles agricoles.

Il a débuté ses activités en novembre 2003, consécutivement à sa constitution juridique le 28 octobre 2003 à Yamoussoukro au cours des premières assises de l'Assemblée générale.

RAPPORT ANNUEL

2010



SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	5
I. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR L'EXERCICE 2010	6
II. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE L'EXERCICE 2010	12
III. ACTIVITÉS DES ORGANES DE GOUVERNANCE	14
IV. PRINCIPALES ACTIONS DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE	16
V. MOBILISATION ET OPTIMISATION DES RESSOURCES	20
VI. MISE EN ŒUVRE, GESTION ET SUIVI DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES	26
VII. ÉVALUATION FINALE ET D'IMPACT DES PROJETS ET ACTIVITÉS EXÉCUTÉS	34
VIII. RÉALISATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2010	36
IX. DIFFICULTÉS MAJEURES AU COURS DE L'EXERCICE 2010	38
X. ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'EXERCICE 2011	42
CONCLUSION	46
ANNEXES	48

LE MOT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

L'année 2010 reste marquée, dans un contexte sociopolitique difficile, par l'impulsion nouvelle apportée au Plan Stratégique 2009-2014. Cette nouvelle impulsion demeure dans la dynamique de la vision du FIRCA qui est **"Le FIRCA, moteur du financement pérenne pour le développement d'une agriculture durable et compétitive, orientée vers la promotion des filières agricoles, à travers la génération et la diffusion de technologies pouvant améliorer durablement la productivité et le niveau de vie des exploitants agricoles"**.

Plusieurs actions ont été menées, portant principalement sur le renforcement de la capacité institutionnelle de l'entreprise, l'élargissement et le renforcement de la coopération technique, scientifique et financière, l'optimisation des ressources financières, l'amélioration de la qualité des services rendus aux filières de production agricole, notre raison d'être.

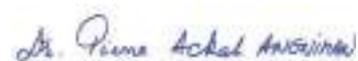
Comme pour les années précédentes, la situation sociopolitique a influencé négativement le secteur agricole en général et le FIRCA en particulier. Mais, est-il indispensable d'épiloguer sur les nombreuses difficultés de l'année écoulée ? Est-ce nécessaire de souligner que l'année a été particulièrement difficile dans la mise en œuvre des projets, avec notamment la baisse des ressources allouées par la Filière Café-Cacao tant pour le financement de ses projets que pour le fonctionnement du FIRCA?

La sagesse africaine dit : **"Ne te lasse pas de crier ta joie d'être en vie et tu n'entendras plus d'autres cris"**. Alors, focalisons nous plutôt sur le travail effectué et sur les résultats obtenus. A ce titre, nous pouvons présenter quelques résultats significatifs :

- Les sessions des organes de gouvernance (Assemblée Générale et Conseil d'Administration du FIRCA) ont pu avoir lieu malgré la situation de crise postélectorale
- Le fonctionnement régulier de la Direction Exécutive a été assuré, à travers la tenue des Comités de Direction, l'adjudication de marchés, selon les procédures du Comité des Agréments et des Marchés et l'organisation d'ateliers internes de réflexion pour soutenir la nouvelle dynamique
- Le nombre de projets exécutés ou en cours d'exécution, au profit des filières cotisantes et non cotisantes a affiché un meilleur taux de réalisation de 69% (68 projets sur 99 prévus) par rapport aux derniers exercices
- La formation professionnelle et le renforcement des capacités des acteurs et des organisations professionnelles ont concerné plusieurs filières
- L'appui aux filières en matière de communication a été effectif avec, notamment le développement de solutions communicationnelles à leur profit, la diffusion de magazines télévisés et radiophoniques et l'édition de journaux en direction du grand public.

Le rapport annuel 2010 se veut plus précis, centré sur les principaux résultats acquis au cours de l'exercice. Il est destiné essentiellement aux filières de production agricole, aux autorités de tutelle (notamment les ministères techniques), aux institutions nationales et aux partenaires techniques et financiers, afin de bénéficier de leur appui pour la promotion de la **"filière du progrès"** et la mise en œuvre des projets issus des accords de partenariat, conformément à l'objet de création du FIRCA.

Je souhaite à tous une bonne lecture et une meilleure appréciation de notre institution, à travers ses actions, ses valeurs, mais aussi sa vision d'une agriculture moderne, performante, respectueuse de l'environnement, à l'écoute permanente de l'ensemble des producteurs de tous les secteurs de production végétale, animale et forestière de notre pays.



I COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR L'EXERCICE 2010

6



*«La saveur est un champ, mais s'il n'est ni labouré, ni surveillé, il ne sera pas récolté»
Proverbe Peul*

L'exercice 2010, à l'instar des autres exercices (2005 à 2009), s'est déroulé dans un contexte toujours marqué par les conséquences de la crise sociopolitique qui secoue la Côte d'Ivoire depuis septembre 2002.

Les acquis majeurs enregistrés lors de la mise en œuvre du premier Plan stratégique 2006-2008 et des deux premières années 2009 et 2010 du Plan opérationnel 2009-2011 découlant du Plan stratégique 2009-2014 laissent entrevoir une sortie des conséquences catastrophiques de la crise socio politique, du moins pour un certain nombre de filières agricoles. Malheureusement, l'impact de la crise postélectorale de novembre 2010 pourrait avoir d'autres conséquences aggravantes sur le secteur agricole dans son ensemble et, par voie de conséquence, pour le FIRCA en particulier.

L'environnement au plan international, régional et national dans lequel l'exercice 2010 s'est déroulé est sommairement décrit, avec un accent particulier sur la situation des principales filières ivoiriennes de production agricole.

1.1 L'environnement au plan international et régional

Les besoins du marché mondial en cacao se sont accrus durant la campagne 2009-2010. Cette tendance à la hausse des besoins du marché expliquerait l'embellie des cours constatée, avec un prix moyen estimé à 1 500 F CFA/kg. C'est dans ce contexte de conjoncture favorable qu'est intervenue en mai 2010, l'adoption du 7ème Accord international sur le cacao qui met l'accent sur la question fondamentale de « l'économie cacaoyère durable ». En effet, cet accord entérine de fait, les défis majeurs de l'économie cacaoyère, à savoir la qualité, la lutte raisonnée contre les maladies et les ravageurs, la sécurité sanitaire des produits, la transparence du marché, la promotion de la consommation, l'amélioration du revenu des producteurs et le renforcement de l'économie des pays producteurs.

Les cours du café robusta sont en nette progression depuis la dernière campagne 2008-2009. Toutefois, cette progression des cours pourrait, à court terme, être contrariée par les productions importantes attendues du Brésil et de la Colombie.

L'état général de l'hévéaculture dans le monde, établi par l'International Rubber Study Group (IRSG), fait ressortir que la consommation mondiale de caoutchouc, après une chute en 2008 et 2009, consécutive à la crise économique mondiale, s'est accrue en 2010 d'environ 12%. La tendance à la hausse de la consommation pourrait se poursuivre jusqu'à l'horizon 2020 pour atteindre 31,5 millions de tonnes (19,8 millions de tonnes pour le secteur de la pneumatique et 11,7 millions de tonnes pour les autres produits à base de caoutchouc). La hausse des cours du caoutchouc a été également spectaculaire en 2010, car la demande de caoutchouc naturel est restée soutenue depuis la seconde moitié de l'année 2009. La flambée des cours est provoquée d'une part, par la forte demande des pays émergents comme la Chine, dont les besoins représentent 30% (3,35 millions de tonnes) de la consommation mondiale en 2010 et premier marché de l'automobile (15 millions de vente), d'autre part par la baisse de l'offre des gros pays producteurs qui ont subi des inondations (Vietnam, Thaïlande, Malaisie et Indonésie) et des dégâts de champignons dans les pays de l'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique. Le marché est donc déficitaire, la production de caoutchouc naturel devrait être de l'ordre de 9,4 millions de tonnes pour une demande d'environ 10,3 millions de tonnes.

Au plan mondial, la demande d'huile de palme s'est accrue, du fait des besoins importants de la Chine et de l'Inde, dont les importations pourraient augmenter en 2011. Malheureusement, les deux grands pays producteurs (Indonésie et Malaisie) qui assurent à 85% l'offre mondiale subissent des perturbations d'ordre climatique. La tendance haussière des cours mondiaux pourrait donc être plus marquée au cours de 2011.

Au plan régional, le Ghana prépare un plan ambitieux de développement du palmier à huile pour satisfaire les besoins nationaux et, à terme devenir un pays exportateur. En Ouganda, le projet de développement du palmier à huile entamé en 1998 est entré dans sa deuxième phase en 2010 ; il a permis aux planteurs villageois d'accroître leur production d'huile et par conséquent, de réduire les importations nationales.

Les prix des **fruits tropicaux** ont été caractérisés dans l'ensemble, par une tendance baissière, du fait de l'accroissement de l'offre enregistré ces dernières années. En effet, la production mondiale est en constante évolution et a atteint 62 millions de tonnes en 2010, grâce aux pays en développement qui assurent 98% de la production totale.

Les mauvaises récoltes du **coton** au début du dernier trimestre 2010, en Chine, en Inde et au Pakistan et la diminution sensible des stocks mondiaux ont provoqué une montée des cours de l'or blanc à son plus haut niveau depuis cent quarante ans, pour se situer à 1,19 dollar la livre. En Afrique, après une chute de moitié de la production ces cinq dernières années, le coton retrouve des couleurs (JA n° 2598-2599, octobre 2010). Le prix de la fibre du coton a doublé en un an, pour atteindre son niveau record. Cette remontée spectaculaire du prix, provoquée par la sécheresse en Chine et les inondations en Inde et au Pakistan, s'est traduite, pour la première fois, par une offre inférieure à la demande.

Pour les **productions alimentaires**, la FAO a annoncé en 2010, un recul de 98 millions, le nombre de personnes souffrant de faim chronique dans le monde (925 millions contre 1,020 milliard en 2009). Cette baisse est essentiellement imputable à l'amélioration des perspectives économiques en 2010 et au fléchissement des prix des denrées alimentaires depuis le dernier semestre 2008.

8

La validation technique du programme régional de promotion des politiques de **pêche et d'aquaculture** dans les Etats membres de la CEDEAO devra déboucher à court terme, au sein de cette communauté, à la promotion d'une pêche et d'une aquaculture durables, à un environnement propice à leur développement, à l'accroissement des revenus et à la sécurité alimentaire.

1.2 L'environnement au plan national

Les efforts déployés par l'ensemble des acteurs des filières de production agricole et qui laissaient présager l'amorce véritable d'une sortie de crise, du moins pour certaines d'entre elles, en particulier les cultures pérennes (café cacao, hévéa, palmier à huile notamment), ont été gravement perturbés au dernier trimestre 2010, par la crise postélectorale. Les conséquences de cette crise postélectorale sur le court terme pourraient affecter l'impact positif du programme de développement des filières, en cours d'exécution par le FIRCA depuis 2005 et régulièrement actualisé.z

Au niveau de l'institution FIRCA elle-même, l'une des conséquences immédiates de la crise post électorale est le report à une date inconnue du démarrage effectif du projet sous régional WAAPP, sur financement conjoint de la Banque Mondiale et de la Côte d'Ivoire et pour lequel, le FIRCA a été désigné en qualité d'Agence d'exécution.

La crise postélectorale a également affecté le renouvellement des organes de délibération du FIRCA (Assemblée Générale, Conseil d'Administration) pour le nouveau mandat 2011-2013.

1.3 Situation spécifique des filières ivoiriennes de production agricole

Filière Café cacao : Bien que les prix d'achat officiels du café et du cacao aient connu une hausse considérable au cours de la campagne 2009-2010, les prix d'achat bord champ aux producteurs demeurent en deçà des prix indicatifs officiels. Néanmoins, au plan technique, le Programme Quantité Qualité et Croissance (2QC) élaboré par le Comité de Gestion de la Filière Café Cacao (CGFCC) et dont la mise en œuvre du volet "amélioration de la productivité des vergers et de la qualité des produits au champ" est confiée au FIRCA, devra impulser, dans les prochaines années, une nouvelle dynamique à ce secteur stratégique de l'économie nationale et, par voie de conséquence, assurer la durabilité des systèmes de production de ces deux spéculations.

Filière Hévéa : Les cours mondiaux se sont répercutés sur l'achat de caoutchouc en milieu villageois. Ainsi, de 438,38 F CFA/kg de caoutchouc humide en janvier 2010, les cours ont atteint de façon continue 714,75 F CFA/kg de caoutchouc humide en décembre 2010, équivalent à 63% d'augmentation sur l'année. La filière ayant décidé d'apporter un appui à l'acquisition de plants de qualité aux planteurs d'hévéa, 6 000 ha de plants subventionnés ont été plantés dans le cadre du programme du Fonds de Développement de l'Hévéa (FDH). L'engouement pour l'hévéaculture demeure donc très marqué aussi bien en zone traditionnelle qu'en zone de développement. Les difficultés constatées au niveau du secteur se situent en particulier à l'insuffisance de fourniture de matériel végétal performant, au dégât causé par le champignon *Corynespora* sur le clone IRCA 18, à la réhabilitation des pistes rurales et aux vols de production.



Filière Palmier à Huile : Conséquemment à l'embellie des cours mondiaux, le prix d'achat au producteur de régime de palme est passé de 40,44 F/kg en janvier 2010 à 61,36 F CFA/kg en décembre 2010, soit une augmentation globale de 52% sur l'année. Toutefois, il faut indiquer que les plantations villageoises, caractérisées par de faibles rendements (5 à 6 tonnes/ha contre un potentiel de 20 tonnes/ha), n'ont pu tirer pleinement profit de cette embellie des cours. La production nationale de régimes de palme usinés qui a baissé en 2010 de 7%, avoisine 1 564 675 tonnes, dont 54% en provenance des plantations villageoises. Quant à la production d'huile de palme brute, elle est estimée à 360 332 tonnes en 2010, soit une baisse de 35 552 tonnes par rapport à 2009.

Filière Production Fruitière : L'environnement des productions fruitières s'est dégradé en 2010. Les querelles nées de leadership de 2009 au sein de l'OCAB ont abouti à la création au premier trimestre 2010 d'une nouvelle faitière dénommée OBAMCI (Organisation des Producteurs Exportateurs de Banane Ananas Mangue de Côte d'Ivoire). C'est dans cet environnement difficile et dominé par des mésententes qu'il faut situer la tendance actuelle des productions fruitières caractérisée par : (i) la poursuite de la chute libre de la production d'ananas, avec la quasi disparition de petits producteurs, dont le niveau de production atteignait en 2001 plus de 150 000 tonnes et la mévente de la variété Cayenne lisse, (ii) l'accroissement du coût de production de la banane, lié à l'apparition des résistances aux familles de fongicides dans certaines localités (Niéky et Abengourou), entraînant 36 à 40 traitements au lieu d'une moyenne annuelle de 12 à 13 traitements et l'envahissement des marchés européens par la banane des pays latino américains, provoquant une légère baisse du prix et (iii) la baisse de la quantité de mangue exportée, en raison de fortes attaques par la mouche de fruits et l'antracnose.

Filière Coton : La tendance haussière des cours au niveau mondial a entraîné une valorisation du prix d'achat du coton graine au producteur qui est passé de 200 F CFA/kg à 210 F CFA/kg (+5%). Cette conjoncture favorable, ainsi que la perspective de prise en charge du conseil agricole à partir des ressources de la filière, sous l'égide du FIRCA, laissent présager un dynamisme pour la culture, une amélioration de la productivité des exploitations cotonnières, donc une augmentation de la production du coton graine au cours de 2011.



Filière Anacarde : Selon l'ARECA, la production nationale se situerait autour de 380 000 tonnes contre 350 000 tonnes en 2009 (+8,6%). Malgré cette évolution à la hausse de la production, la campagne a démarré sans une visibilité réelle sur l'évolution des prix qui ont évolué à la hausse, atteignant 350 F CFA/kilogramme bord champ dans le courant du mois de mai, consécutivement à la baisse de la production de 15% au Vietnam, de 10% en Inde et dans les autres pays africains (Nigeria, Bénin, Guinée Bissau notamment). Malheureusement, les producteurs n'ont pu profiter de cette hausse des prix bord champ, car pour la majorité, ils avaient écoulé toute ou une grande partie de leur production.

Filière Riz : Les estimations indiquent une production nationale de 1 300 000 tonnes en 2010 contre 1 100 000 tonnes en 2009 (+18%). Cette évolution marque ainsi les résultats encourageants des efforts consentis dans le secteur riz depuis plusieurs années. L'avènement en juillet 2010 de l'Office National de Développement du Riz (ONDR) vient couronner un processus démarré en septembre 2008, dont l'objectif est de disposer d'un cadre législatif et réglementaire de développement de la riziculture, pour la mise en œuvre d'une politique nationale rizicole orientée vers la sécurité et la souveraineté alimentaires.

Filière Autres Productions Alimentaires : Depuis plusieurs années, le secteur vivrier national est toujours confronté aux mêmes difficultés, dont le faible rendement par rapport à leur potentiel, l'incapacité des acteurs et des filières, les prix d'achat aux producteurs peu incitatifs, les circuits de commercialisation faiblement ou pas organisés, les pertes post récolte élevées, le faible niveau de transformation et de conservation, la dégradation de plus en plus accentuée des voies de desserte, la faible utilisation des semences améliorées, l'accès limité aux engrais et aux produits phytosanitaires à cause de leurs coûts élevés et la quasi absence d'un système d'encadrement et de conseil agricole approprié du secteur.

A cet égard, l'avènement du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), sur financement conjoint de la Banque Mondiale et de la Côte d'Ivoire, pourrait offrir de nouvelles opportunités pour la Côte d'Ivoire. En effet, le WAAPP, pour lequel d'importants efforts ont été déployés par le FIRCA, aussi bien dans son montage institutionnel que dans sa stratégie de mise en œuvre, s'est donné comme objectif majeur d'œuvrer à une meilleure organisation et à la professionnalisation du secteur vivrier en Côte d'Ivoire. Il s'agit principalement dans ce cadre, de promouvoir la culture de la banane plantain, à travers un Centre National de Spécialisation et de renforcer le mécanisme de financement à la demande des autres spéculations (maïs, manioc, igname, porc, volaille traditionnelle), afin de répondre aux nécessités d'amélioration de la productivité.

Filière Ruminants : L'année 2010 a été marquée au niveau des bovins, par l'apparition d'une épidémie de charbon bactérien au nord est (Bouna).

Filière Avicole : Il subsiste encore des difficultés d'approvisionnement en matières premières, notamment le maïs, le tourteau de coton et la farine de poisson. Ces difficultés d'approvisionnement ont entraîné une augmentation du coût de l'aliment. Toutefois, l'adoption du Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture (PSRA) pour la période 2010-2019, constitue un espoir de reprise des activités de cette filière.

II

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE L'EXERCICE 2010

12



*Le mérite appartient à celui qui commence, même si le suivant fait mieux. »
Proverbe arabe*

Le deuxième Plan stratégique 2009-2014 a défini la nouvelle vision du FIRCA comme suit :
«Le FIRCA, moteur du financement pérenne pour le développement d'une agriculture durable et compétitive, orientée vers la promotion des filières agricoles, à travers la génération et la diffusion de technologies pouvant améliorer durablement la productivité et le niveau de vie des exploitants agricoles».

En rapport avec cette vision, l'objectif global assigné au cours de la période 2009-2014 au FIRCA est de rendre aux filières de production agricole des services pertinents et performants. Les trois objectifs spécifiques de cet objectif global sont définis ainsi qu'il suit :

- le financement des programmes est assuré et leur mise en œuvre est efficace
- la disponibilité des ressources financières est optimisée
- le système de gestion est efficace.

Sur la base des trois objectifs spécifiques, **99 projets** de développement ont été programmés pour être exécutés au cours de l'exercice 2010 contre **85 projets** en 2009 (+16,5%), impliquant 19 filières de production agricole (11 filières cotisantes et 8 filières non cotisantes).

Les projets de développement des filières sont également complétés par des actions transversales, réparties en programmes, pour contribuer à la professionnalisation des acteurs de l'ensemble du secteur agricole et assurer la promotion des filières agricoles.

Le budget prévisionnel pour assurer la mise en œuvre des **99 projets**, au titre de l'exercice, s'établissait à **6,57 milliards** F CFA contre **7,47 milliards** en 2009 (-12%). La répartition des 99 projets ainsi que les coûts afférents par domaines d'intervention du FIRCA, se présentent comme suit :

PROJETS	Qté	Portefeuille de projets (en %)	Coût (en milliard)	Coût total des projets (en %)
RECHERCHE APPLIQUÉE	38	38 %	1,59	25 %
CONSEIL AGRICOLE ET VULGARISATION	17	17 %	4,23	64 %
FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	12	12 %	0,22	3,4 %
APPUI AUX OPA	23	23 %	0,46	07 %
ÉTUDE ET PROGRAMMES TRANSVERSAUX	06	09 %	0,07	01 %
TOTAL	99	100%	6,57	100%

III

ACTIVITÉS DES ORGANES DE GOUVERNANCE

14 Au cours de l'exercice 2010, trois sessions du Conseil d'Administration et une Assemblée Générale du FIRCA ont été tenues.

Les trois sessions du Conseil d'Administration ont été consacrées respectivement à :

- l'analyse des rapports annuels de l'exercice 2009 et l'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2009
- la gestion de la crise institutionnelle née de la représentation des producteurs de la Filière Café Cacao au sein du Conseil
- l'élection d'un nouveau Président du Conseil d'Administration devant achever le mandat du Président sortant.

La 7^{ème} session de l'Assemblée Générale tenue le 3 juin 2010 a abouti à l'approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2009 et des comptes clos au 31 décembre 2009.

*«Si un homme expérimenté t'assiste, tu arriveras au bout de ton travail.»
Proverbe zambien*



Vues de la 8e Assemblée Générale Mixte

IV

PRINCIPALES ACTIONS DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE

16



«Nous sommes des mots dans une phrase commencée par nos pères et qui sera terminée par nos fils»

Proverbe Massai

4.1 - Fonctionnement de la Direction Exécutive

Les activités de la Direction Exécutive au cours de l'exercice ont été marquées par :

- la tenue de 12 réunions du Comité de Direction, consacrées au suivi des activités et au fonctionnement optimum du FIRCA, aux échanges sur les enjeux et les stratégies du secteur agricole ainsi qu'à son évolution au plan national et régional, pour assurer un meilleur pilotage de l'institution
- la tenue de 9 sessions du Comité des Agréments et des Marchés (CAM), ayant débouché sur l'analyse et l'adjudication de 19 marchés dans les différents domaines d'activités du FIRCA
- la préparation du FIRCA à jouer son rôle d'Agence d'exécution du PPAAO/WAAPP (préfinancement, acquisition et équipement d'un bâtiment annexe, réunions diverses)
- la tenue de trois ateliers internes de suivi et d'évaluation des programmes en cours d'exécution.

4.2 - Communication agricole et promotion des filières

Divers appuis ont été apportés à la profession agricole ainsi que diverses autres actions promotionnelles des filières, dont :

- la diffusion de plus de 960 émissions par le biais de 20 radios de proximité, réparties sur l'ensemble du territoire national, prenant en compte les attentes des paysans, notamment les itinéraires de production et les techniques culturales mieux adaptées aux différentes régions agricoles ainsi que des appuis divers accordés aux animateurs des radios de proximité, pour améliorer leurs conditions de travail sur le terrain
 - la production de 23 magazines télé sur la commercialisation du cacao, l'Assemblée Générale du Réseau des Organisations des Paysannes et des Producteurs des Pays de l'Afrique (ROPPA), la promotion du cacao mis au point par le CNRA et communément appelé "cacao mercédès", les maladies et les ravageurs des zones de production d'hévéa, le VIH en milieu rural, et des actions promotionnelles sur le cinquantenaire de l'agriculture ivoirienne, etc.
 - des solutions communicationnelles adaptées aux besoins des structures professionnelles (APROMAC, FDH, INTERCOTON, CGFCC et CNS)
 - la diffusion de spots pour le compte du CGFCC et le lancement de la campagne cacao, la couverture médiatique des ateliers de restitution de la Filière Hévéa et de l'IRRDB et du lancement de la campagne cacao
- la confection de films institutionnels et événementiels pour l'APROCOT et l'INADES FORMATION.

4.3 - Contacts et échanges avec les institutions et les partenaires

Parmi les contacts et échanges au plan national et international, susceptibles d'avoir un impact positif dans la gestion du FIRCA et la mise en œuvre du programme de développement des filières, il faut indiquer :

- la participation du FIRCA, sous l'égide du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), du 04 au 09 avril 2010, à Ouagadougou aux discussions techniques sur le processus de préparation du projet WAAPP 1b dans les pays concernés (Nigeria, Burkina-Faso et Côte d'Ivoire)
- l'organisation du 27 au 29 septembre 2010 à Daoukro, conjointement avec l'APROMAC, d'un atelier International sur les technologies de production de matériel végétal, l'exploitation de l'hévéa et la lutte contre les principales maladies de l'hévéa en Afrique
- la participation à la préparation de la mise en œuvre du projet « Vision pour le futur », issu du Mémoire d'entente signé en mars 2010 entre l'Etat de Côte d'Ivoire et l'Industrie chocolatière MARS ; les premières activités du projet ont démarré sur les trois sites pilotes à Soubré
- l'organisation avec la collaboration de la Banque Mondiale, du 21 au 26 juin 2010, d'un voyage d'échanges à l'IITA (Nigeria) et au CRI (Ghana) pour les parties prenantes du WAAPP 1b (MEF, MINAGRI, CNRA et ANADER), en vue de s'imprégner des acquis scientifiques et techniques sur le bananier plantain, les céréales, les racines et tubercules (igname, manioc et patate douce), des mécanismes de transfert et du fonctionnement d'un Centre National de Spécialisation (CNS) du WAAPP ; une deuxième mission s'est rendue, du 07 au 15 août 2010 au CARBAP basé à Njombé au Cameroun, sur les mêmes thématiques
- la participation à la cinquième Semaine Africaine des sciences agricoles, tenue du 18 au 25 juillet 2010 à Ouagadougou (Burkina Faso) ; en liaison avec le CNRA et l'ANADER; un film multi institutionnel a été présenté, décrivant les réformes agricoles entreprises par la Côte d'Ivoire, ayant abouti à l'émergence des filières et de leurs interprofessions, ainsi que des institutions de développement et de financement pérenne des services agricoles
- la participation du 25 au 29 octobre 2010 à Bamako (Mali), aux assises du Comité Régional de Pilotage du WAAPP, en vue d'harmoniser la coordination régionale et de valider les Programmes Techniques et les Budgets Annuels élaborés par les pays participants.

4.4 - Gestion des bases de données du FIRCA

- plus de 4700 données statistiques sur les produits, les importations, les exportations et les prix des produits agricoles ont été consolidées dans la base des données du FIRCA
- la base des données statistiques et documentaires pour la gestion des informations agricoles (FIRCA_STAT) arrimée au site Web du FIRCA est fonctionnelle, permettant ainsi une plus large diffusion et une consultation en ligne par tous les utilisateurs en fonction de leur droit d'accès
- une base de données pour la gestion rationnelle en matière de collecte et d'utilisation des cotisations professionnelles (FIRCA_COTIS) a été conçue ; sa liaison avec la base de gestion des projets (FIRCA_GESPRO) a été rendue effective, renforçant ainsi le suivi de la gestion technique et financière des projets exécutés pour le compte des filières.

4.5 - Concertations avec les filières pour la fixation des taux de cotisation

Les concertations au cours de l'exercice 2010 ont concerné quatre filières :

- la Filière Banane, le 15 juin 2010, pour la fixation des taux de cotisation professionnelle pour la période 2011-2015, ayant abouti à une légère augmentation de 0,25 à 0,30 F CFA/kg de banane exportée
- la Filière Hévéa (21 juin, 02 juillet et 12 août 2010) pour la fixation des taux de cotisation professionnelle de la période 2011-2015, ayant permis d'arrêter le taux limite de cotisation professionnelle pour la période quinquennale 2011-2015 à 10 F CFA/kg de caoutchouc humide et le taux annuel 2011 à 6 F CFA/kg de caoutchouc humide pour le producteur non usinier et de 3 F CFA/Kg pour le producteur usinier
- la Filière Porcine, avec le relèvement du niveau actuel de la cotisation professionnelle de 200 F CFA à 400 F CFA par porc abattu, réparti comme suit : (i) 200 F CFA par porc abattu pour les éleveurs et (ii) 200 F CFA par porc abattu pour les charcutiers ou les vendeuses de viande
- la Filière Autres Productions Alimentaires, représentée par la Fédération Nationale des Coopératives de Vivriers de la Côte d'Ivoire (FENACOVICI) et la Confédération Nationale des Acteurs du Vivrier de Côte d'Ivoire (CNAVICI), afin de trouver une stratégie de mobilisation des ressources professionnelles dans ces filières peu organisées.

4.6 - Élaboration, signature et application des textes réglementaires des cotisations professionnelles

19

Cinq textes réglementaires relatifs aux cotisations professionnelles des filières ont été pris pour le compte du FIRCA durant l'exercice :

- le décret instituant des nouveaux taux de cotisation professionnelle de la Filière Mangue adopté par le Conseil des Ministres le 22 juillet 2010 pour la période quinquennale 2010-2014
- le décret portant fixation du taux de cotisation professionnelle de la pêche artisanale pour la période quinquennale 2010-2014, adopté le 22 juillet 2010
- l'arrêté interministériel n°2010-109 MINAGRI/MEF du 10 février 2010 fixant le montant et les modalités de collecte de la cotisation professionnelle sur la noix de cajou pour l'année 2010
- l'arrêté interministériel n°2010-110 MINAGRI/MEF du 10 février 2010 fixant le montant et les modalités de collecte de la cotisation professionnelle sur le coton graine pour l'année 2010
- l'arrêté interministériel n°2010-046 MIPARH/MEF du 07 mai 2010 fixant le montant et les modalités de collecte de la cotisation professionnelle sur le porc destiné à l'abattage pour l'année 2010.

V

MOBILISATION ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

20

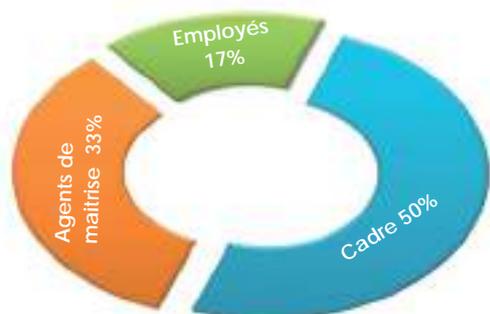


*«Il faut creuser les puits d'aujourd'hui pour étancher les soifs de demain»
Proverbe Peul*

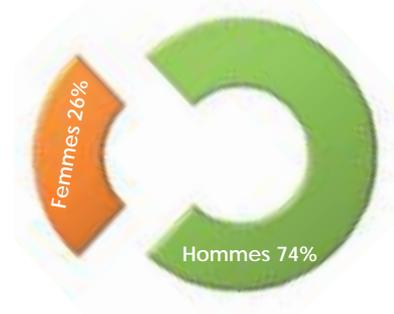
5.1 - Ressources humaines et matériel roulant

Au 31 décembre 2010, le plan d'effectif du FIRCA s'établit à 42 agents contre 39 agents en 2009, soit une augmentation de plus de 7%. 39 agents (93%) sont régis par un contrat à durée indéterminée et 3 agents (7%) par un contrat à durée déterminée.

Répartition des agents par catégorie



Répartition des agents par sexe



Avec la vente d'un véhicule de terrain réformé, acquis depuis 2003 et la cession du véhicule de fonction au premier Président du Conseil, le matériel roulant du FIRCA en 2010 est de quatre véhicules, dont deux véhicules de mission affectés aux programmes des filières, un véhicule de liaison et un véhicule de fonction.

5.2 - Ressources financières mobilisées

Les ressources financières du FIRCA en 2010 proviennent de trois sources : (i) les cotisations professionnelles des filières participant au système de cotisation du FIRCA, (ii) les ressources financières mobilisées auprès de la Filière Café Cacao sur la base des projets et (iii) les subventions de l'Etat.

21

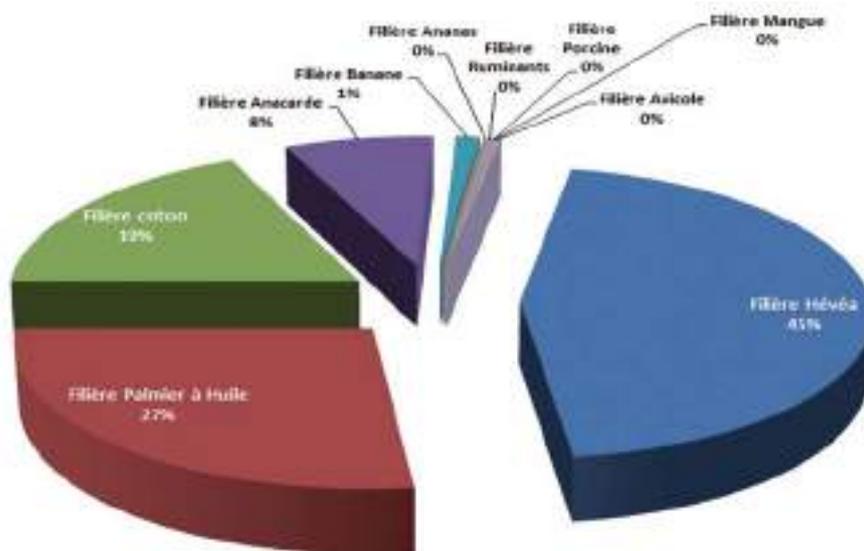
Au titre des cotisations professionnelles

La situation des ressources financières mobilisées du 1er janvier au 31 décembre 2010 (tous guichets confondus) auprès des dix filières de production agricole, participant au système formel de cotisation professionnelle du FIRCA, est de **4 473 813 471 F CFA** contre **4 207 837 891 F CFA** à la même période en 2009, soit un accroissement de **265 975 580 F CFA (+6%)**.

Mobilisation des ressources financières par filière

	2009	2010	Variation
Filière Hévée	1 982 425 914	2 026 502 067	2,22 %
Filière Palmier à Huile	1 380 675 957	1 204 572 585	-12,75 %
Filière coton	488 274 094	820 433 004	68,03 %
Filière Anacarde	271 191 077	334 507 261	23,35 %
Filière Banane	57 658 727	53 699 705	-6,87 %
Filière Ananas	10 191 732	8 624 550	-15,38 %
Filière Ruminants	11 389 500	11 965 500	5,06 %
Filière Porcine	2 541 000	4 068 000	60,09 %
Filière Mangue	1 081 160	1 709 256	58,09%
Filière Avicole	2 408 730	7 731 543	220,98 %
Montant total	4 207 837 891	4 473 813 471	6,32 %

Part des filières dans les ressources mobilisées en 2010 (en %)



Au titre de la Filière Café Cacao

La Filière Café Cacao ne participe pas pour l'instant au système formel de cotisation professionnelle du FIRCA, malgré l'existence des textes réglementaires. Le financement des programmes de la filière est basé sur les projets validés par l'organe de gestion de la filière. A ce titre, un montant de 689 680 000 F CFA a pu être mobilisé en 2010 contre 1 050 470 000 F CFA en 2009, (-34%) portant le montant des ressources mobilisées auprès de la Filière Café Cacao à 9 078 028 530 F CFA, hors fonds d'établissement.

22

Il est à noter au niveau de la Filière Café Cacao, une baisse d'année en année des ressources financières mobilisées (-68% en 2009 par rapport à 2008 et -34% en 2010 par rapport en 2009).

De façon générale, par rapport à la même période en 2009, trois tendances se dégagent au niveau des ressources mobilisées auprès des filières cotisantes :

- une tendance haussière au niveau de sept (7) filières cotisantes, dont la Filière Hévéea (+2%), la Filière Coton (+68%), la Filière Anacarde (+23%), la Filière Ruminants (+5%), la Filière Porcine (+60%), la Filière Manguue (+58%) et la Filière Avicole qui a démarré sa cotisation professionnelle au deuxième trimestre 2009
- une tendance baissière de trois (3) filières cotisantes, dont la Filière Palmier à Huile (-13%), la Filière Ananas (-15%), et la Filière Banane (-7%).
- une forte tendance baissière au niveau de la Filière Café Cacao, en raison de la suppression de la redevance de 0,5 F/Kg destinée au fonctionnement du FIRCA et du faible niveau des projets financés sur le Programme 2QC.

Globalement, au 31 décembre 2010, le niveau des ressources financières mobilisées (toutes filières confondues), s'établit à **5 163 413 471 F CFA** contre **5 256 954 453 F CFA** au 31 décembre 2009, soit une baisse de 1,8%. A la même période en 2009 et comparativement en 2008, la baisse des cotisations provenant de ces mêmes filières était de 1,6 milliard (-23%).

Au titre des subventions de l'État

Le montant total mobilisé au titre de la subvention pour le fonctionnement du FIRCA s'élève à **745 000 000 F CFA** au 31 décembre 2010. Ce montant, d'un niveau exceptionnel par rapport aux exercices précédents, couvre les subventions attendues des années 2009 et 2010.

5.3 - Utilisation des ressources mobilisées

Au cours de l'exercice 2010

**Montant total des ressources mobilisées et destinées au financement des programmes des filières :
5 072 473 862 F CFA**

PROVENANT DES FILIÈRES COTISANTES	4 732 277 400 F CFA	soit	93 %
PROVENANT DE L'EXONÉRATION DE LA TVA	340 196 462 F CFA	soit	07 %

La mobilisation des ressources pour le financement des programmes au titre des cotisations professionnelles s'établit à **4 732 277 400 F CFA** contre **4 539 269 263 F CFA** à la même période en 2009, soit un accroissement de 4%. Ce montant des ressources destinées au financement des programmes se répartit ainsi qu'il suit :

Pour les filières cotisantes

Années	Montant des ressources	Part (en %)	Evolution (en %)
2010	4 578 182 811 F CFA	97 %	4 %
2009	4 401 796 247 F CFA		

Pour la Caisse Solidarité

Années	Montant des ressources	Part (en %)	Evolution (en %)
2010	154 094 589 F CFA	3 %	12 %
2009	137 473 016 F CFA		

23

Un montant de **340 196 462 F CFA** pour assurer le financement des programmes a été également mobilisé au titre des produits de la TVA exonérée. Ce montant, issu des produits de la TVA, se répartit comme suit :

POUR LA CAISSE DE SOLIDARITÉ	158 758 352 F CFA
POUR L'APPUI AUX PROGRAMMES DES FILIÈRES	113 398 820 F CFA
POUR LA PROMOTION DES FILIÈRES	68 039 290 F CFA

La répartition dans les différents guichets du FIRCA, du montant total des ressources financières pour les programmes, se présente comme suit :

Guichets et Caisse de répartition	Montants répartis			Evolution
	2010	Taux (en %)	2009	
GUICHET RECHERCHE	856 181 201 F CFA	17%	819 548 757 F CFA	+ 4%
GUICHET CONSEIL/FORMATION	3 418 306 012 F CFA	67%	3 329 476 419 F CFA	+ 3%
GUICHET APPUI AUX OPA	303 695 598 F CFA	6%	252 771 071 F CFA	+ 20%
CAISSE SOLIDARITÉ	312 852 941 F CFA	6%	200 014 622 F CFA	+ 56%
GUICHET APPUI PROGRAMMES	113 398 820 F CFA	3%	44 672 576 F CFA	+ 154%
GUICHET PROMOTION DES FILIÈRES	68 039 290 F CFA	1 %	26 803 544 F CFA	+ 154%

Par rapport à 2009, le fait remarquable de l'exercice 2010 est l'accroissement au niveau de tous les guichets des ressources destinées au financement des programmes des filières de production agricole.

5.4 - Optimisation des ressources

Dans l'optique de l'optimisation des ressources financières, le FIRCA a pris une part active à des initiatives, ayant abouti à l'implication de la Côte d'Ivoire au sein du WAAPP, sur financement conjoint de la Banque Mondiale et de l'Etat. La maîtrise d'ouvrage déléguée de ce programme sera assurée par le FIRCA, en qualité d'Unité de Coordination Technique et Fiduciaire, sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture ; la coordination régionale pour le compte de la CEDEAO au niveau des pays impliqués est du ressort du CORAF/WECARD. Le projet est passé au Conseil de l'IDA le 30 septembre et sa notification a été faite à la Côte d'Ivoire le 13 octobre 2010.

5.3 - Bilan des ressources pour la période 2004-2010

De juin 2004 au 31 décembre 2010, un montant total de **28,679 milliards F CFA (22,976 milliards F CFA en 2009)** a été mobilisé, auprès des 11 filières de production agricole (Hévéa, Ananas, Banane, Mangue, Palmier à Huile, Café Cacao, Coton, Anacarde, Ruminants, Porc et Volaille). Ce montant total des ressources professionnelles se répartit comme suit :

Pour le financement

Années	Montants en milliard	Représentation (en %)
2010	24,369	85 %
2009	19,104	83 %

Pour le fonctionnement

Années	Montants en milliard	Représentation (en %)
2010	4,310	15 %
2009	3,872	17 %

Le niveau des charges de fonctionnement, provenant du système formel des cotisations professionnelles (10 filières concernées) et de la contribution financière de la Filière Café Cacao, connaît donc une baisse constante d'année en année.



Toutefois, en se limitant aux seules dix filières participant formellement au mécanisme de la cotisation professionnelle du FIRCA (exception faite de la Filière Café Cacao), le montant total des ressources mobilisées depuis le démarrage des cotisations professionnelles jusqu'au **31 décembre 2010** s'élève à **19,601 milliards F CFA**, dont **18,594 milliards F CFA (95%)** sont destinés au programme d'appui au développement de ces filières cotisantes et **1,008 milliard F CFA (5%)** au fonctionnement du FIRCA.

La participation des filières cotisantes aux charges de fonctionnement du FIRCA demeure donc constante depuis 2005 et s'établit à un niveau de 5%, conformément aux engagements de la Direction Exécutive du FIRCA.

VI

MISE EN ŒUVRE, GESTION ET SUIVI DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

26



*«Le fleuve fait des détours parce que personne ne lui montre le chemin»
Proverbe Gabonais*

6.1 - Projets de développement des filières des productions d'exportation ou agro industrielles

Les projets conduits pour le compte des filières de production d'exportation font ressortir les principaux résultats répertoriés ci-dessous.

Filière Café Cacao

- les quatre premiers projets de recherche appliquée démarrés en 2007 et achevés fin juillet 2010 ont révélé d'importants acquis intéressants tant au niveau scientifique qu'au niveau de la vulgarisation ; un document consolidé de ces acquis sera diffusé aux bénéficiaires
- trois nouveaux projets portant sur les composantes recherche, formation et renforcement des capacités des techniciens du conseil agricole et transfert des technologies du volet « amélioration de la productivité des vergers et de la qualité des produits au champ » du programme 2QC ont démarré ; au niveau de la troisième composante, plus de 150 000 producteurs bénéficient de la formation, du conseil agricole en matière d'application des produits phytosanitaires, de création de plantation à partir de matériel végétal amélioré, de conduite des vergers et des opérations de récolte et de traitement post-récolte ; les rapports bilan de la campagne 2009/2010 indiquent à fin septembre 2010, plus de 243 000 ha de plantations traitées en insecticide et plus de 10 000 ha de plantations créées à partir de matériel végétal amélioré de cacaoyer.
- le dernier trimestre 2010 a été marqué par le démarrage de la deuxième campagne d'activités « amélioration de la productivité des vergers et de la qualité des produits au champ ». Les principales activités portent sur (i) l'approvisionnement des producteurs en matériel végétal de caféier et de cacaoyer, (ii) l'opération phytosanitaire et (iii) l'information et la sensibilisation des producteurs sur la qualité, dans le cadre de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du CGFCC pour sanctionner les produits de mauvaise qualité.

27

Filière Hévéa

- trois projets de recherche du 1er cycle, n'ayant pas abouti à des résultats transférables aux producteurs, ont été reconduits et en cours d'exécution
- tous les avenants de 2010 aux contrats d'assistance technique aux planteurs pour la période 2009-2011 ont été signés ; la première mission de suivi du contrat de prestation d'assistance technique aux planteurs d'hévéa de l'année 2010 a été réalisée du 12 juillet au 27 août 2010
- dans le cadre du transfert des technologies éprouvées des pays du sud est asiatique, les essais sur le terrain portant sur (i) les méthodes de stimulation minimisant les risques de l'encoche sèche, (ii) les méthodes éprouvées de stimulation au gaz éthylène et (iii) les méthodes de préservation du latex contre la pluie, ont démarré avec quatre sociétés agro industrielles (SAPH, TRCI, SOGB et EXAT).

Filière Palmier à Huile

- 5 projets de recherche sur les 13 projets identifiés au cours de l'atelier d'actualisation des projets ont démarré, avec la signature du contrat avec le CNRA

- les 15 contrats de l'année 2010 pour l'assistance technique aux planteurs par les coopératives ont fait l'objet d'une première mission de suivi du 26 au 31 juillet 2010 dans toute la zone de production de palmier à huile
- les documents provisoires du Manuel du planteur de palmier à huile et du Guide du conseiller agricole, élaborés par un groupe d'experts mis en place par le FIRCA et finalisés par un Cabinet spécialisé sont validés par le groupe d'experts ; ils seront édités en 2011.

Filière Banane

- la 2^{ème} campagne du deuxième cycle du projet monitoring cercosporiose du bananier, démarré au second trimestre 2009 et achevé en février 2010, a été marquée par la remise des rapports d'analyse aux producteurs, lors de l'atelier de restitution de fin mars 2010 ; la troisième campagne du second cycle, démarrée au deuxième trimestre, s'est achevée en décembre 2010
- le projet « Incidence du nématode *Pratylenchus coffeae* et lutte biologique contre le charançon noir en culture de banane dessert » démarré depuis 2008 a été achevé ; les rapports finaux transmis au FIRCA en novembre 2010 feront l'objet de restitution aux bénéficiaires dans le courant du premier trimestre 2011.

Filière Mangue

- les expérimentations au laboratoire et au champ de cinq pesticides, en vue de leur homologation, ont pris fin ; le rapport final du projet est en cours de finalisation par le CNRA
- le rapport final du projet "Appui à la mise au point de sous produits de la mangue" a été transmis au FIRCA en juillet 2010 ; la restitution des résultats aux bénéficiaires, initialement prévue en novembre 2010, a été reportée à une date ultérieure.

Filière Autres Fruits et Agrumes

- les activités de terrain (prospections, échantillonnage) du projet « élaboration de la carte sanitaire du virus du papayer », attribué au Laboratoire de Virologie de l'Université d'Abobo-Adjamé ont pris fin au 3^{ème} trimestre 2010 ; le dernier trimestre de l'année a été consacré aux analyses dans les laboratoires nationaux et extérieurs.

Filière Cola

- faisant suite aux conclusions de l'étude d'état des lieux de la filière, un programme d'appui constitué d'un ensemble de trois actions a été élaboré au profit de la filière ; c'est dans ce cadre que l'exécution du projet « Identification des produits pour une meilleure conservation de la noix de cola » a été confiée par appel d'offres au Laboratoire de Biochimie Alimentaire et de Technologie des Produits Tropicaux (LBATPT) de l'Université d'Abobo Adjamé.

Filière Coton

- la production de semences de pré-base en cours de réalisation dans les zones de production cotonnière du nord de la Côte d'Ivoire par le CNRA a fait l'objet en 2010 de deux missions de suivi évaluation, dont les rapports ont été transmis au CNRA et à l'INTERCOTON
- le projet de lutte intégrée contre les ravageurs du cotonnier, dans le cadre de la contribution de la Filière Coton ivoirienne à la mise en œuvre du Programme Intégré de Protection du Coton Africain (PR-PICA) a démarré avec la signature d'une convention entre le FIRCA et le CNRA

- le processus de mise en œuvre du conseil agricole a démarré par la réunion des acteurs sur la contractualisation, l'élaboration des documents du conseil, la validation du cahier des charges, les modalités de rémunération et le suivi évaluation des prestations. Ce processus reste bloqué du fait d'une mésentente entre les acteurs de la filière, en ce qui concerne les accords interprofessionnels.

Filière Anacarde

- le projet « Amélioration variétale de l'anacardier » en cours d'exécution par le CNRA a fait l'objet d'une deuxième mission de suivi, réalisée en août 2010 dans les régions de Zanzan et des Savanes ; en réponse à la requête du FIRCA, le CNRA a transmis un plan détaillé d'exécution du projet sur la période de septembre 2010 à mars 2011
- l'étude «Etat des lieux et diagnostic coopératives de la Filière Anacarde », a permis de mettre en évidence les insuffisances de ces structures, devant jouer un rôle important auprès des producteurs ; le FIRCA et la filière disposent désormais, d'une base de données, susceptible d'aider à la structuration des OPA.

6.2 - Projets des filières de productions alimentaires, animales et halieutiques

Les projets exécutés pour le compte des filières de productions alimentaires, animales et halieutiques font ressortir les principaux résultats ci-dessous.

Filière Autres Productions Alimentaires

- le répertoire des technologies de conservation et de transformation de l'igname et de la banane plantain a été édité et diffusé aux acteurs concernés et aux partenaires.

Filière Porcine

- la situation en 2010 du projet d'amélioration génétique porcine se présente comme suit : (i) la naissance de 154 cochettes (79 mâles et 75 femelles), (ii) la vente de 23 jeunes verrats, (iii) la mise en attente de la vente de 10 verrats initialement programmés, en raison de la situation de crise post électorale, offrant peu de visibilité aux éleveurs et (iv) un cheptel reproducteur évalué à 11 truies vides, 3 truies allaitantes, 1 truie gestante (par saillie accidentelle par un jeune verrot) et 13 cochettes
- la poursuite des séances de travail avec les différentes catégories de la chaîne de valeur de la filière, en perspective de la tenue de l'Assemblée Générale constitutive de l'Interprofession de la Filière Porcine, basée sur une étude de faisabilité réalisée par le FIRCA.

Filière Elevages en Développement

- le rapport final du recensement de la 2ème phase des élevages en développement a été finalisé par l'ANADER qui a également produit un rapport de synthèse des deux phases, dont les résultats seront restitués aux bénéficiaires en 2011.

Filière Pêche et Aquaculture

- les prestataires de service chargés de la formation des responsables des coopératives de pêche artisanale et maritime à la gestion coopérative ont été sélectionnés par le CAM ; les activités seront lancées en 2011.

Filière Avicole

- l'appel d'offres du projet de formation en gestion technico-économique des éleveurs de volaille a été lancé en septembre 2010.

6.3 - Formation agricole et professionnalisation des organisations professionnelles

Orientation stratégique

Dans le cadre des stratégies à mettre en œuvre en matière de professionnalisation des filières d'une part, et pour mieux définir la formation agricole de masse au profit des filières d'autre part, une convention cadre a été signée le 24 juin 2010 avec l'AGEFOP et des visites de travail ont été effectuées dans les institutions nationales de formation agricole (CMR, Ecoles régionales d'Abidjan et d'Abengourou, Centre d'Apprentissage, de Perfectionnement et de Production de Bingerville et Institut Privé d'Agriculture Tropicale de Miadzin). La convention cadre avec l'AGEFOP devra déboucher sur l'élaboration des répertoires des métiers et des emplois, des référentiels compétence-emploi ainsi que des plans de formation.

AU NIVEAU DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES DIRIGEANTS

Filière Hévéa

- plusieurs formations ont été assurées, dont 20 saigneurs à Gagnoa, 20 saigneurs recyclés à la saignée inversée et 20 régisseurs à Dabou, 10 régisseurs à Daoukro, 110 planteurs aux techniques culturales à Alépé, Issia et Daloa, 100 producteurs à la production du matériel végétal à San Pedro et Abengourou, 100 planteurs à la lutte contre le fomès dans les secteurs de Dabou et d'Anguédédou, 8 régisseurs de plantation d'hévéa à Azaguié et 15 apprenants à la production de matériel végétal à Alépé
- l'appel d'offres pour la réalisation de l'étude de faisabilité pour la création de centres de formation aux métiers de l'hévéa a été lancé en septembre 2010
- la formation des administrateurs et des dirigeants des coopératives nouvellement créées par l'ANADER a eu lieu du 12 au 24 avril 2010.

Filière Banane

- la formation des techniciens de plantation à la lutte sur avertissement biologique contre le cercosporiose a été réalisée en octobre 2010 par le CNRA ; celle relative à la lutte sur avertissement biologique contre le charançon n'a pu se dérouler en décembre 2010 comme prévu, en raison du contexte socio politique du pays.

Filière Mangue

- les 6 coopératives mises en place dans les régions des Savanes et du Denguélé et leurs dirigeants respectifs ont été formés à la gestion des coopératives, la comptabilité SYSCOA, la planification, la commercialisation et la budgétisation.

Filière Anacarde

- la procédure de sélection des prestataires pour l'exécution du projet de formation des coopératives de producteurs aux techniques de négociation et de vente a démarré avec le CAM ; le projet sera mis exécuté en 2011.

Filières Autres Productions Alimentaires

- le renforcement des capacités des producteurs de banane plantain en culture pure en cours d'exécution dans les 7 localités (Abengourou, Aboisso, Adzopé, Agboville, Divo, Daloa et Soubré) par l'ANADER se poursuit. Il a fait l'objet de deux missions d'évaluation, dont la première s'est consacrée au suivi de 630 producteurs de banane plantain de trois localités (Aboisso, Adzopé et Agboville) et la deuxième au suivi de quatre groupements dans la localité de Divo

- le projet de formation des producteurs de manioc à la réalisation et à la gestion de parc à bois pour l'approvisionnement en bouture de manioc à haut rendement a démarré en mars 2010 avec l'assistance technique du Centre Suisse de Recherche Scientifique (CSRS)
- 32 représentants de 16 groupements de producteurs et de commerçants de vivriers ont été formés, du 18 au 23 mars 2010 à San Pedro, dans le cadre d'un projet multi bailleurs, sous l'égide de la FAO et du Port Autonome de San Pedro (PASP).
- 17 responsables de l'ANASEM-CI, 26 contrôleurs semenciers, 4 agents du Ministère de l'Agriculture, 2 agents de l'ASN et 1 agent de LANADA ont été formés en certification de production semencière, afin qu'ils puissent mieux remplir le contrat avec la FAO et, par voie de conséquence, assurer la fourniture de semences certifiées ; cette formation entre dans le cadre de la convention signée le 18 juin 2010 avec l'ASN.

Filière Ruminants

- 60 marchands de bétail ont été formés à l'entretien des animaux au parc du 13 au 16 septembre 2010 au Centre Pilote de Port- Bouët
- 90 bouchers traditionnels ont été formés aux techniques modernes de boucherie en septembre 2010.

Filière Elevages en Développement

- le projet de renforcement des capacités de production des aulacodiculteurs en matière d'approvisionnement en reproducteurs à Toumodi a été marqué, par la réception provisoire de la 1ère partie des travaux de réhabilitation des infrastructures ; tenant compte de l'évolution de la 2ème phase de réhabilitation, la formation proprement dite des aulacodiculteurs ainsi que le démarrage de la production des reproducteurs pourront avoir lieu dans le courant du premier trimestre 2011.

Filière Avicole

- la formation en gestion technico économique des éleveurs de volailles, dont le contrat a été signé au dernier trimestre 2010 a été reportée au 1er trimestre 2011, en raison de la situation post électorale.



6.4 - Restitution des programmes exécutés aux bénéficiaires

Certains programmes de développement des filières achevés et/ou en cours d'exécution, ayant généré des résultats intéressants, ont été restitués aux filières au cours de l'exercice 2010.

Filière Hévéa

- la 3^{ème} édition des ateliers de restitution de l'assistance technique aux planteurs d'hévéa s'est tenue du 23 août au 7 octobre 2010 sur l'ensemble des quinze secteurs hévéicoles.

Filière Banane

- les résultats des campagnes de monitoring cercosporiose de 2009 et des stratégies de lutte développées ont été restitués le 31 mars 2010 au cours d'un atelier qui a regroupé une quarantaine de participants constitués essentiellement d'opérateurs de la filière.

Filière Cola

- le rapport de l'étude de l'état des lieux et de l'identification des acteurs de la chaîne de commercialisation de la cola, restitué les 12 et 13 avril 2010 à Yamoussoukro, a débouché sur l'élaboration d'un programme d'actions, dont (i) une étude du marché extérieur de la cola, (ii) un projet de traitement des noix durant le stockage et (iii) la mise en place d'un point focal pour l'organisation de la filière.

Filière Anacarde

- le rapport sur le projet pilote du conseil agricole, restitué les 2 et 3 juin 2010 à Yamoussoukro, a donné lieu à l'identification de trois zones (Bondoukou, Korhogo et Bouaflé) pour la phase transitoire du conseil agricole ; cette proposition a été soumise à l'approbation de l'interprofession de la filière

la restitution du rapport final du projet « Etat des lieux et diagnostic organisationnel des OPA de la filière » des 2 et 3 juin 2010 à Yamoussoukro a permis d'élaborer un programme de renforcement des capacités des trois catégories de coopératives identifiées par l'étude.

Filière Riz

- les conclusions de l'étude d'assistance technique aux organisations coopératives membres de l'ANARIZ-CI ont été restituées au cours d'un atelier tenu le 08 juillet 2010.

6.5 - Synthèse des projets en cours d'exécution au cours de l'exercice 2010

Au 31 décembre 2010, la synthèse des projets exécutés ou en cours d'exécution, dans le cadre du programme de développement des filières, affiche un taux de réalisation de 69% (68 projets sur les 99 prévus) contre 62% en 2009 (55 projets sur les 85 prévus) ; le niveau de réalisation s'est accru de 7 points par rapport à 2009 (3 points entre 2009 et 2008).

Les ressources financières engagées pour les 68 projets exécutés ou en cours d'exécution sont **5,906 milliards de F CFA** sur un budget prévisionnel d'un montant de **6,562 milliards de F CFA**. Ces engagements financiers au 31 décembre 2010 représentent 90% du budget prévu.

Selon les domaines d'intervention du FIRCA, les taux de réalisation des 68 projets exécutés ou en cours d'exécution et les ressources financières engagées se présentent comme suit :

	Nombre de Projets		Taux de réalisation	Engagements financiers (en milliards)		Taux de réalisation
	Prévus	Réalisés		Prévus	Réalisés	
Recherche	38	33	87%	1,588	1,559	98%
Conseil Agricole	17	11	65%	4,225	3,860	91,4
Formation	12	7	58	0,461	0,200	60,5%
Appui aux OPA	23	14	61	0,216	0,278	93%
Etudes	9	3	33%	0,0725	0,0075	10,4%
TOTAL	99	68	69%	6,56	5,9	90%

Le taux de réalisation des projets de 69 % enregistré en 2010, s'avère le plus élevé depuis le démarrage des activités du FIRCA. En effet, au cours des exercices précédents, les taux de réalisation des projets s'établissent à 29% en 2006, 54% en 2007, 62% en 2008 et 65% en 2009.

Au niveau des filières elles-mêmes, 17 filières sur les 19 filières prévues au PAA 2010 (89,5%), à l'exception des Filières Cocotier et Canne à Sucre, ont eu à des degrés divers des projets financés pour leur compte.



VII

ÉVALUATION FINALE ET D'IMPACT DES PROJETS ET ACTIVITÉS EXÉCUTES

34



*«Celui qui est arrivé au terme ne fait que commencer»
Augustin d'Hippone*

Après cinq ans de mise à exécution de projets et activités planifiés et validés par les instances du FIRCA et en relation avec les acteurs des filières, leur évaluation finale et d'impact a pu démarrer au troisième trimestre 2010.

Cette évaluation qui concerne pour l'instant, les appuis institutionnels aux organisations professionnelles et deux filières (café cacao et banane) devra permettre au FIRCA, dans son système de planification et de programmation des besoins ressentis par les filières, de mieux orienter ses actions futures au profit des bénéficiaires, mais également de mettre en évidence leurs impacts sur le développement socio économique de l'ensemble des secteurs de production végétale et animale.

7.1 - Appuis institutionnels aux organisations professionnelles

- L'évaluation finale du renforcement des capacités institutionnelles du REPROVICI, sur une période de deux ans, a mis en évidence les points clés suivants : (i) le projet a eu un impact positif sur le fonctionnement du réseau et notamment l'amélioration de son organisation et de sa crédibilité vis-à-vis des partenaires techniques et financiers, (ii) une plus grande cohésion au niveau des OPA membres du réseau, un renforcement de l'esprit coopératif, (iii) l'accroissement sensible des activités de production ayant occasionné une amélioration des revenus des membres ; toutefois, la consolidation de l'organisation du REPROVICI par le projet a entraîné un accroissement des charges de fonctionnement, pour lesquelles le réseau devra veiller à y faire face.

L'évaluation finale du renforcement des capacités institutionnelles de l'ANARIZCI et de l'impact de l'assistance technique aux producteurs d'hévéa programmée en 2010 a été reportée en 2011.

7.2 - Programme de développement des filières

Filière Café Cacao

- les quatre projets de recherche exécutés de 2008 à 2010, portant sur (i) la lutte contre la maladie de Swollen Shoot, (ii) l'établissement de la carte sanitaire du verger, (iii) l'amélioration variétale du caféier et (iv) l'amélioration variétale du cacaoyer achevés en juillet 2010 ont fait l'objet d'une évaluation finale en août 2010 ; cette évaluation a été suivie d'un atelier d'actualisation des projets.

Filière Banane

- L'évaluation d'impact du projet du 1er cycle de Monitoring cercosporiose, après trois campagnes, réalisée par le CARBAP (structure africaine en recherche bananière basée à Njombé au Cameroun) a mis en évidence les points saillants suivants : (i) une meilleure maîtrise de la sensibilité de souches du champignon vis-à-vis des fongicides utilisés en plantation, (ii) une prise de conscience des producteurs de l'apparition des résistances du champignon à certains traitements fongicides et la nécessité d'alternances fongicides de familles différentes, (iii) la pratique des coupes systématiques des feuilles pour atténuer la propagation de la maladie, (iv) le renforcement des capacités des producteurs, avec pour conséquence, une amélioration significative des rendements de la banane et (v) la nécessité de mettre en place dans les zones de production des équipes phytosanitaires spécialisées dans la lutte contre les cercosporioses du bananier.

VIII

RÉALISATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2010

36



*«Si tu as de nombreuses richesses, donne ton bien; si tu possède peu, donne ton coeur»
Proverbe Berbère*

Le bilan des comptes au 31 décembre 2010 fait ressortir un résultat négatif de 284,35 millions de F CFA (-240,8 millions de F CFA en 2009, +24,4 millions de F CFA en 2008, -462,6 millions de F CFA en 2007, -242,6 millions de F CFA en 2006 et +37,2 millions de F CFA en 2005).

Le compte de résultat (en milliers de F CFA) fait apparaître les éléments caractéristiques ci dessous

Tableau 1 : Eléments caractéristiques du compte de résultat

PRODUITS		31.12.10
Subventions d'exploitation		1 041 556
Produits accessoires		1 077
Revenus financiers		67 637
Produits H.A.O constatées		1 321
Reprise H.A.O		38 918
Transfert de charges		0
TOTAL DES PRODUITS	11	1 150 509
CHARGES		31.12.10
Achats		70 213
Transports		4 066
Services extérieurs		267 570
Impôts et taxes		15 709
Autres charges		215 980
Frais de personnel		761 650
Dotations aux amortissements		48 012
Frais financiers		47 479
Pertes de change		0
Charges H.A.O		4 113
TOTAL DES CHARGES	12	1 434 792
RÉSULTATS		-284 283

37

Ce résultat net de l'exercice aurait pu être positif de 175,7 millions de F CFA, n'eût été la prise en compte d'un montant de 460 millions de F CFA au titre d'une dette à l'égard de l'État pour les subventions supplémentaires versées au FIRCA en 2007, dont les mandats n'avaient pas été établis.

IX

DIFFICULTÉS MAJEURES AU COURS DE L'EXERCICE 2010

38



*«Si la certitude est plus apaisante, le doute est plus noble»
Saloma Moussa*

Les difficultés majeures de l'exercice au démarrage du Programme Annuel d'Actions 2010, se situent essentiellement à trois niveaux : (i) le fonctionnement du FIRCA, (ii) le retard d'exécution des prestations de service et (iii) la mise à exécution des programmes de développement de certaines filières.

9.1 - Au niveau du fonctionnement du FIRCA

La suppression depuis octobre 2008 de la redevance de 0,5 F/kg de café cacao au profit du FIRCA a entraîné un déséquilibre dans le fonctionnement du FIRCA. Pour la campagne 2008-2009, cette suppression a été compensée par le CGFCC. Pour la campagne 2009-2010, elle a fait subir au FIRCA une perte de financement du budget de fonctionnement de 60%. Aussi, compte tenu de la tension de trésorerie qui a prévalu au cours du dernier exercice 2009, la situation financière de l'institution, a fait l'objet de mesures correctives par une contribution supplémentaire des filières, un appui spécifique du CGFCC et une subvention complémentaire spéciale de l'Etat.

9.2 - Retard d'exécution des activités par certains prestataires de service

Le CNRA et l'ANADER qui sont les plus gros prestataires du FIRCA, pour des raisons diverses, accusent des retards importants dans l'exécution de certains projets.

Au niveau du CNRA, l'insuffisance des ressources humaines, notamment en chercheurs serait la cause de nombreux retards constatés. Quant à l'ANADER, l'irrégularité du paiement des salaires des agents pourrait être la cause des perturbations de l'exécution dans les conditions optimales des projets qui lui sont confiés.

9.3 - Au niveau de l'exécution du programme de développement des filières

39

Pour diverses raisons spécifiques à chaque filière, la mise en œuvre du programme de développement planifié de concert avec les acteurs, connaît des difficultés évoquées succinctement ci-dessous.

Filière Café Cacao

- la non application des textes réglementaires d'intégration de la filière dans le système formel de cotisation professionnelle du FIRCA ne permet pas la mobilisation des ressources financières pour bâtir un programme cohérent et ambitieux de développement et de professionnalisation des acteurs de cette filière, somme toute, stratégique au plan économique et social pour la Côte d'Ivoire.

Filière Palmier à Huile

- la concertation pour la fixation des nouveaux taux de cotisation professionnelle n'a pas pu débuter, du fait que la FENACOPAH-CI, mandatée par l'AIPH, pour mener cette concertation avec le FIRCA, est engagée dans le processus de renouvellement de ses instances dirigeantes (Assemblée Générale et Conseil d'Administration).

Filière Fruitière

- le faible niveau des ressources mobilisées auprès de ces filières demeure un handicap sérieux pour l'exécution des projets. L'environnement du secteur s'est même aggravé au cours de l'exercice par des querelles de leadership, ayant abouti à la création au premier trimestre 2010 d'une nouvelle faitière.

Filière Coton

- malgré les engagements pris au cours des concertations, certains acteurs et sociétés sont fondamentalement réticents à la contractualisation du conseil agricole ; en conséquence, le démarrage de l'appui technique aux producteurs est retardé ; cette situation pourrait entraîner un retard dans la mise à disposition des subventions de la Délégation de la Communauté Européenne pour assurer le conseil agricole. En effet, cette dernière reste fidèle à sa ligne de conduite qui conditionne son appui financier à la signature des accords interprofessionnels entre les deux grandes familles de la profession (APROCOT-CI et AFFICOT-CI).

Filière Anacarde

- la multiplicité des intervenants (projet ICA, INADES-FORMATION, etc.), en matière d'appui technique aux producteurs, perturbe les actions à entreprendre au profit de la filière. Cette perturbation est aggravée par l'absence d'intervention du MINAGRI et de l'INTERCAJOU. En outre, le conflit de leadership actuellement en cours au sein de l'interprofession retarde le démarrage effectif de la phase pilote du conseil agricole que le FIRCA devra entreprendre dans les zones retenues par les acteurs.

Filière Productions Alimentaires

- les actions de développement entreprises par le FIRCA au profit de ce secteur sont confrontées à de nombreuses difficultés, dont principalement l'existence de plusieurs faitières non structurées, le conflit de leadership, l'absence d'un cadre de concertation, la multiplicité de structures de financement.



X

ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'EXERCICE 2011

42



«Le travail le plus fatigant n'est pas celui que l'on fait mais celui qui nous reste à faire.»

Jean Brassard

L'exercice 2011 constitue la troisième année de mise en œuvre du Plan opérationnel 2009-2011 du Plan stratégique 2009-2014. Il est essentiellement caractérisé par la reprise des principaux axes d'actions des PAA 2009 et 2010 qui s'articulent autour des trois résultats majeurs, à savoir :

- 1- Le financement des programmes est assuré et leur mise en œuvre est efficace
- 2- La disponibilité des ressources financières est optimisée
- 3- Le système de gestion du FIRCA est efficace.

Pour l'exercice 2011, le Programme Annuel d'Actions comporte les projets de développement des filières, les actions de professionnalisation des acteurs des filières et les actions de promotion des filières. Au total, les 91 projets prévus pour être exécutés (56 anciens issus du PAA 2010 et 35 nouveaux projets préalablement planifiés pour l'exercice 2011) impliquent 17 filières, dont 11 filières cotisantes et 6 filières non cotisantes, émergeant à la Caisse solidarité.

Les projets et actions de développement de l'exercice 2011 pour le compte des filières nécessitent un budget prévisionnel estimé à 8,405 milliards F CFA contre 6,562 milliards F CFA en 2010 (+28%), se répartissant comme suit :

Domaines	Nbre de projets 2011	% Porte feuille projet	Nbre de projets 2010	Evolution	Budget prévisionnel 2011 (en milliard)	% Porte feuille projets	Budget prévisionnel 2010 (en milliard)	Evolution
RECHERCHE APPLIQUÉE	39	43 %	38	+ 2,6 %	2,891	34 %	1,588	+ 82 %
CONSEIL AGRICOLE	12	14 %	17	- 29,4 %	4,765	55,6 %	4,225	-13 %
FORMATION	20	22 %	17	+17,6%	0,445	05 %	0,233	+ 95,2%
APPUI AUX OPA	12	22 %	21	- 43%	0,311	04 %	0,444	- 30%
ÉTUDE	08	09 %	06	- 11 %	0,116	1,4 %	0,072	+61%
TOTAL	91	100%	99		8,528	100%	6,562	

Le suivi de l'exécution des projets est assuré, grâce à une répartition par centre de responsabilité du FIRCA, comprenant le Département, le Chargé de Programme/Responsable de Service, ainsi que les indicateurs de résultats et le chronogramme d'exécution. Par ailleurs, un Plan de passation des marchés établi pour l'année et actualisé à la fin de chaque mois complète le dispositif de suivi des actions au niveau de chaque centre de responsabilité.

Les ressources identifiées pour la mise en œuvre du PAA de l'exercice 2011, adoptées par le Conseil d'Administration lors de sa 27ème séance et approuvées par l'Assemblée Générale, s'établissent comme suit:

	2011	Taux	2010	Evolution
Total	9,761 milliards	100%	7,948 milliards	+ 23%
Fonctionnement FIRCA	1,356 milliard	14%	1,225 milliard	+ 11%
Programmes	8,405 milliards	86%	6,723 milliards	+ 25%

Les ressources identifiées pour les programmes des filières et le fonctionnement du FIRCA sont détaillées ainsi qu'il suit :

RESSOURCES POUR LES PROGRAMMES DES FILIÈRES COTISANTES		7.822.227.000 F CFA
Cotisations des Filières		4.657.765.000 F CFA
Projets Filière Café Cacao		2.448.922.000 F CFA
Solde de trésorerie guichets (fin 2010)		715.540.000 F CFA

RESSOURCES POUR LES FILIÈRES NON COTISANTES ET PROGRAMMES TRANSVERSAUX		582.394.000 F CFA
Cotisations 2011 pour caisse de solidarité		214.894.000 F CFA
Etat		300.000.000 F CFA
Ressources spécifiques TVA exonérée		67.500.000 F CFA

44

RESSOURCES POUR LE FONCTIONNEMENT		1.356.278.000 F CFA
Subvention de l'Etat		647.138.000 F CFA
Contribution Etat / Filière Café - Cacao (à rechercher):		266.140.000 F CFA
Produits bancaires		63.000.000 F CFA

En résumé, par rapport à l'exercice 2010, le budget de l'exercice 2011 du FIRCA, se caractérise par une légère augmentation de 11% des ressources destinées au fonctionnement, due au nouveau cadre organique des emplois, et un accroissement notable de 25% des ressources consacrées à l'exécution des programmes de développement des filières.



CONCLUSION

46



*«Pour chaque regard que nous jetons en arrière, il nous faut regarder deux fois vers l'avenir»
proverbe arabe*

L'exercice 2010 du FIRCA a été marqué par une légère hausse des cotisations professionnelles (+6%), une forte tendance baissière de la contribution de la Filière Café Cacao (avec la suppression de la redevance de 0,5 F/kg pour le fonctionnement, le faible niveau de financement du Projet 2QC) et un recouvrement total des subventions de l'Etat sur la période 2009-2010.

L'amélioration des ressources financières mobilisées auprès des dix filières cotisantes est due à l'accroissement des cotisations professionnelles de six filières sur les 10 cotisantes, à savoir les Filières Hévéea (+2%), Coton (+68%), Anacarde (+23%) Ruminants (+5%), Porcine (+60%), Mangue (+58%) et à l'entrée de la Filière Avicole dans le système de cotisation professionnelle depuis le deuxième trimestre 2009.

Le niveau de réalisation des projets au 31 décembre 2010 s'établit à 69% (68 projets sur les 99 prévus). Ce niveau est en constante amélioration depuis le démarrage du programme de développement des filières. Ainsi, le niveau de réalisation des projets qui était de 29% en 2006 (20 projets sur 68 prévus) est passé, respectivement à 54% en 2007 (43 projets sur les 80 prévus), à 62% en 2008 (48 projets sur les 78 prévus), à 65% en 2009 (55 projets sur les 85 prévus) puis à 69% en 2010.

Plusieurs filières ont bénéficié, au cours de l'exercice, des actions de formation professionnelle et de renforcement des capacités de leurs acteurs. C'est le cas, notamment, des Filières Hévéea, Banane, Mangue, Anacardes, Autres Productions Alimentaires et Ruminants. Ces actions de formation et de renforcement des capacités devront contribuer à la maîtrise des itinéraires techniques de production, au renforcement des capacités des administrateurs et des dirigeants des organisations professionnelles et à une meilleure gestion comptable et financière des produits végétaux et animaux.

Au titre des ressources financières engagées pour les 68 projets exécutés ou en cours d'exécution en 2010, elles sont évaluées à 5,906 milliards de F CFA sur un budget prévisionnel d'un montant de 6,562 milliards de F CFA (90% du budget prévu).

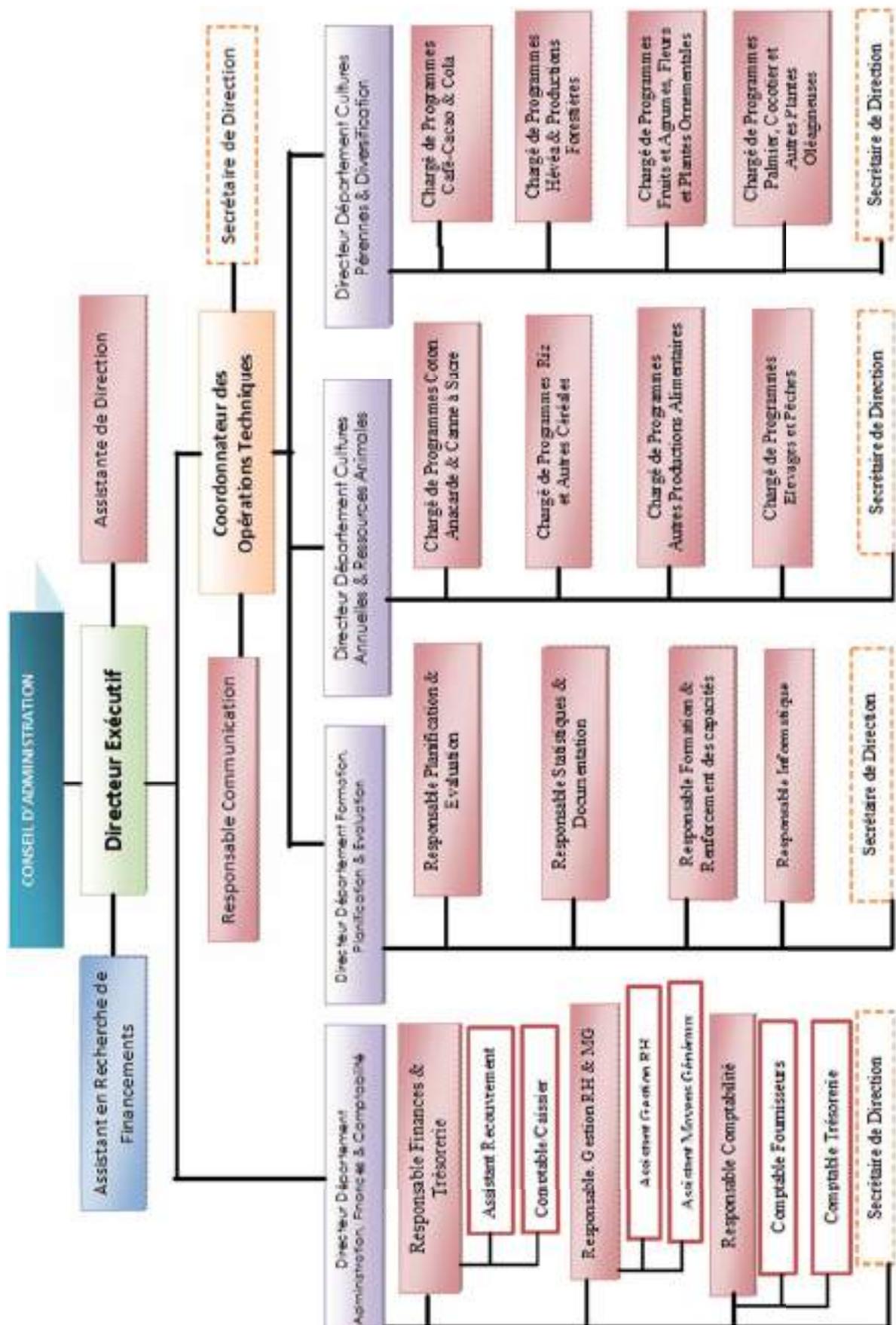
Dans l'optique de l'optimisation des ressources issues des cotisations professionnelles, des concertations ont été initiées avec les Filières Banane, Palmier à Huile, Hévéea et Porcine pour la fixation de nouveaux taux de cotisation professionnelle et une meilleure répartition dans les guichets du FIRCA. Dans l'ensemble, ces concertations ont mis en évidence une prédisposition des filières concernées à l'augmentation de leurs cotisations professionnelles, au regard des actions de développement déjà engagées à leur profit et dont elles ressentent l'impact positif au niveau des exploitations agricoles et des revenus.

En tout état de cause, l'accroissement issues des ressources des cotisations professionnelles devra permettre au FIRCA de poursuivre voire d'accroître le niveau d'exécution du programme de développement au profit de chaque filière concernée, permettant ainsi d'assurer les services de qualité, dont la filière a besoin pour sa professionnalisation, l'amélioration de la productivité agricole et les revenus des producteurs.

ANNEXES

1. SCHEMA ORGANISATIONNEL DU FIRCA AU 31 DECEMBRE 2010
2. SITUATION DES RESSOURCES MOBILISEES AU 31 DECEMBRE 2010
3. SITUATION DES CONCERTATIONS, DES TAUX DE COTISATION ET DES TEXTES REGLEMENTAIRES EN FIN DECEMBRE 2010
4. ETAT DE SUIVI DES REALISATIONS DES PROJETS AU COURS DE L'EXERCICE 2010
5. BILAN ET COMPTES DE RESULTATS 2010
6. TABLEAU D'EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT ET DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

ANNEXE 1 : SCHEMA ORGANISATIONNEL DU FIRCA AU 31 DECEMBRE 2010



ANNEXE 2: SITUATION DES RESSOURCES MOBILISEES AU 31 DECEMBRE 2010

RESSOURCES	POUR LA PERIODE SE TERMINANT LE 31/12/10			
	1	2	(3) = (2) - (1)	(1) / (2)
	REALISATIONS	BUDGET	RESTANT DU	% EXO.
CAFE	0	0	0	
CACAO	200 000 000	600 000 000	400 000 000	33,33
PALMIER A HUILE	1 285 582 993	1 556 863 000	271 280 007	82,58
HEVEA	2 390 964 685	1 989 288 000	-401 676 685	120,19
ANANAS	15 161 281	8 725 000	-6 436 281	173,77
BANANE	51 885 025	93 581 000	41 695 975	55,44
MANGUE	3 709 256	18 640 000	14 930 744	19,90
COTON	901 720 053	750 000 000	-151 720 053	120,23
ANACARDE	371 703 140	330 000 000	-41 703 140	112,64
RUMINANTS	14 302 000	10 881 000	-3 421 000	131,44
PORC	6 467 200	4 640 000	-1 827 200	139,38
VOLAILE	6 361 821	21 083 000	14 721 179	30,18
ETAT	450 000 000	680 000 000	230 000 000	66,18
PARTENAIRES	0	26 000 000	26 000 000	0,00
TOTAL RESSOURCES FONCTIONNEMENT & PROGRAMMES	5 617 857 454	6 089 701 000	391 843 546	93,57
	POUR LA PERIODE SE TERMINANT LE 31/12/10			
RESSOURCES TVA EXONEREE	1	2	(3) = (2) - (1)	(1) / (2)
	REALISATIONS	BUDGET	RESTANT DU	% EXO.
TVA EXONEREE PROMOTION FILIERES	68 039 290	73 140 000	5 100 710	93%
TVA EXONEREE APFUI PROGRAMME / SOLIDARITE	276 157 171	191 113 000	-85 044 171	144%
TOTAL TVA EXONEREE	344 196 461	264 253 000	-79 943 461	130%
	POUR LA PERIODE SE TERMINANT LE 31/12/10			
RESSOURCES PROJETS FILIERE CAFE CACAO	1	2	(3) = (2) - (1)	(1) / (2)
	REALISATIONS	BUDGET	RESTANT DU	% EXO
CAFE CACAO	890 150 000	926 497 000	36 347 000	96,08
TOTAL RESSOURCES PROJETS FILIERE CAFE CACAO	890 150 000	926 497 000	36 347 000	96,08
TOTAL GENERAL	6 932 203 915	7 280 451 000	348 247 085	95%

50

ANNEXE 3 : SITUATION DES CONCERTATIONS, DES TAUX DE COTISATION ET DES TEXTES REGLEMENTAIRES EN DECEMBRE 2010

N°	FILIERES	CONCERTATIONS	ACCORD SIGNE	TAUX SUR 5 ANS	TAUX 1ère ANNEE	DECRET SIGNE	ARRETE SIGNE	SITUATION DES COTISATIONS
1	CAFE CACAO(*)	3 réunions en 2004, 2005 et 2004	24 septembre 2004	10 F/KG de cacao	8 F / KG cacao (5 F /Kg accordé en définitive par les textes)	N° 2007-55 du 07 février 2007	N° 124/MIN/AG/RI/ MEF du 20 avril 2007	Pas d'application des textes réglementaires 0,5 FCFA/Kg cacao de 2004 à fin septembre 2009 pour le fonctionnement ; montant supprimé pour la campagne 2007-2010 Pas de cotisations pour les programmes mais financement de projets par l'ex- CESFF-CC et le CGFCC
2	HEVEA	2 réunions en 2004 3 réunions en 2010	14 mai 2004 12 août 2010	7,5 F/Kg de cacaotéhouc humide 10 F/KG de cacaotéhouc humide	- 6 F/KG pour les producteurs - 3 F/KG pour les agro-industriels Sans changement	N° 2005-136 du 10 mars 2005	Pas de nouvel d'arrêté à ce jour	Cotisations mobilisés depuis le 1 ^{er} juin 2004
3	PALMIER	3 réunions en 2004 et 2005 Mise de l'AIPH des 10, 11 et 12 février 2009	11 janvier 2005 12 février 2009	1268 FCFA/tonne de régime de palme 200 FCFA/tonne de régime 900 FCFA/tonne d'huile de palme brute	1268 FCFA/tonne de régime de palme 200 FCFA/tonne de régime 900 FCFA/tonne d'huile de palme brute	N° 2005-198 du 09 juin 2005	N° 305 du 14/07/2005 N° 014 du 04 mai 2009	Cotisations mobilisées de puis avril 2005 mais limitées au Guichet Conseil agricole Démarrage en 2009 de la cotisation pour le financement du Guichet Recherche
4	COTON	3 réunions en 2004 et 2005	07 juin 2005	5 F/KG de coton graine	5 F/KG de coton Graine	N° 2006-80 du 31 mai 2006	N° 2010-110 du 10 février 2010	Démarrage effectif de la cotisation en avril 2008, après 4 mois de campagne de commercialisation Les cotisations se poursuivront avec la campagne de commercialisation 2009- 2010
5	ANACARDE	1 réunion en 2005	25 mai 2005	5 F/KG de noix cajou	2 F/KG de noix cajou	N° 2006-79 du 31 mai 2006	N° 2010-109 du 10 février 2010	Démarrage effectif de la cotisation en mai 2008 et sur toute l'année 2009 Poursuite des cotisations pour la campagne 2010
6	BIT LOCAL	1 réunion en 2004		3 F/KG nit Importé	2,62 F / KG nit Importé	Textes	Soumis non signés	Pas de cotisation à ce jour
7	ANANAS	1 réunion en 2004	30 avril 2004	0,5 F/KG fruit exporté	0,25 F / KG fruit exporté	N° 2005-135 du 10 mars 2005	Soumis non signés Arrêté intégré dans le décret. Pas de nouvel arrêté de reconduction du Tar taux	Cotisation mobilisée de puis janvier 2005 mais 51ère année

N	FILIERES	CONCERTATIONS	ACCORD SIGNE	TAUX SUR 5 ANS	TAUX 1ère ANNEE	DECRET SIGNE	ARRETE SIGNE	SITUATION DES COTISATIONS
B	BANANE	1 réunion en 2004 1 réunion en 2010	30 avril 2004 15 juin 2010	0,5 F/KG fruit Exporté	0,25 F/KG fruit exporté 0,30 F/KG fruit exporté	N° 2005 - 135 du 10 mars 2005 N° 2006 - 135 du 10 mars 2006 Décret N° 2010- 225 du 22 juillet 2010	Arrêté intégré dans le décret. Pas de nouvel arrêté de reconduction du 1er taux. Arrêté intégré dans le décret. Nouveau taux de 2,5 FCFA/Kg prévu en 2007	Cotisations mobilisées depuis janvier 2005 sur négociation en cours avec la SCB
9	MANIGBE	1 réunion en 2004 1 réunion en 2008	30 avril 2004 Juillet 2008					Cotisation mobilisée depuis janvier 2005 sur la base de 0,25/Kg de fruit Décret adapté en Conseil de Gouvernement
10	FLEURS & PLANTES ORNEMENTALES	2 réunions en 2006	Pas d'accord à ce jour					
11	AVICULTURE	2 réunions en 2005 1 réunion en 2008	Accord cotisation	Eleveurs : 0,62 F poussin chair et 4,05 F poussin ponte Accouveurs : 0,18 F poussin chair et 0,25 F poussin ponte		Décret N° 2009-180 du 07 mai 2009	Arrêté intégré dans le décret	Démarrage effectif de la cotisation en août 2009 au lieu de juin 2009 comme indiqué dans le décret
12	PECHES ET AGRICULTURE	Reprise concertations en 2009	25 juin 2009	10 000 FCFA/ pirogue/ an pour la pêche artisanale maritime 5 000 FCFA/ pirogue/ an pour la pêche artisanale continentale		Décret N° 2010-304 du 22 juillet 2010		production larvaires du décret. Arrêté d'application à prévoir en 2011 Cotisations mobilisées depuis novembre 2004
13	PORCICULTURE	2 réunions en 2005 1 réunion en 2010	21 juin 2005 10 mars 2010	500 F / porc abattu 100 F/porc abattu pour élevés et les charcutiers 200 F/porc abattu pour les élevés et les charcutiers		N° 2006 - 114 du 07 juin 2006 N° 2010MPASH/MEF du 07 mai 2010	Taux de cotisation 1ère année inclus dans le décret	Accord resté sans suite pour l'utilisation des prélèvements compensatoires en complément de leurs cotisations Démarrage du nouveau taux depuis mars 2010
14	RUMINANTS	1 ^{ère} réunion en 2005 2 ^{ème} réunion 30 décembre 2008	24 mai 2005	2000 FCFA / Bovin 1500 FCFA / Ovin Caprin	1500 F / bovin 1000 F / Ovin Caprin	N° 2004 - 113 du 07 juin 2004	Taux de cotisation 1ère année inclus dans le décret	Démarrage limité des cotisations en fin 2009 et cotisation complète sur l'exercice 2010.

ANNEXE 4 : ETAT DE SUIVI DES REALISATIONS DES PROJETS AU COURS DE L'EXERCICE 2010

N°	RECHERCHE			CONSEIL AGRICOLE			FORMATION			APPUI AUX OPA			ETUDE			TOTAL		
	Réu	Socté	Montant	Réu	Socté	Montant	Réu	Socté	Montant	Réu	Socté	Montant	Réu	Socté	Montant	Réu	Socté	Montant
FILIERES COTISANTES																		
1	5	5	240 643 420	3	3	985 147 285									8	8	1 225 830 705	
2	13	13	410 887 661	2	2	1 904 001 528	1	1	176 450 463	2	1	45 471 100			20	17	2 336 860 752	
3	0	5	629 575 124	2	2	941 213 618	7								10	7	1 570 788 742	
4	4	2	238 075 118	1	1	26 048 964				1	1	39 540 000			6	4	303 485 082	
5	1	1	1 833 950							2	2	55 158 400	3		3	3	56 942 350	
6	1	1		1	1	1 399 440	0								3	2	1 399 440	
7	2	2	8 814 850				2	2	15 840 928						4	4	24 655 778	
8	2	2	463 000	0	0					1	1	3 190 000			6	4	5 873 000	
9	1	1	1 614 000							1	1				3	1	1 614 000	
10				2	2	8 059 600				2	1	2 564 769			3	2	3 059 600	
11										1	1				1	1	2 564 769	
TOTAL REALISE FILIERES COTISANTES																		
	32	32	759 507 120	9	9	309 976 500	5	5	200 000 000	6	6	1 419 029 269	1	1	3 190 000			5 320 962 218
TOTAL PREVU FILIERES COTISANTES																		
	35		1 560 000 000	12		4 150 200 000	9		1 750 000 000	10		1 620 000 000	6		27 200 000	73		5 001 140 000
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)																		
	91,43		59,47	89,23		92,33	55,56		114,49	60,09		87,65	16,67		72,60			34,21
FILIERES NON COTISANTES																		
12	02									2	2	9 052 014			2	2	9 052 014	
13				4	2	540 000				2	2	11 406 500			6	4	12 146 500	
14	04									1	1	19 083 260			2	2	19 083 260	
15										1	1	14 276 500			2	2	14 276 500	
16																		
17	07																	
18																		
19	09									0	0	4 374 820			2	1	26 942 453	
TOTAL REALISE FILIERES NON COTISANTES																		
	1		26 942 453	2		540 000	1			6		48 018 274	2		4 374 820	12		79 825 547
TOTAL PREVU FILIERES NON COTISANTES																		
	3		48 000 000	4		31 329 000	2		15 000 000	8		18 200 000	3		45 000 000	30		277 899 050
POURCENTAGE (%)																		
	33,33		56,12	50,00		1,37	80,00		0,69	78,09		36,86	66,67		60,00			28,76
TOTAL REALISE TOTAL FILIERE																		
	33		1 506 009 573	11		309 976 500	6		200 000 000	12		1 427 057 539	3		7 514 820	65		5 320 962 218
TOTAL PREVU TOTAL FILIERES																		
	38		1 560 042 000	17		4 150 200 000	11		1 750 000 000	18		1 638 000 000	9		72 500 000	93		5 001 140 000
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)																		
	86,84		98,16	64,71		91,38	54,55		105,45	66,67		65,27	33,33		69,89			91,36
PROGRAMMES TRANSVERSAUX																		
20										4		15 676 890			5		15 676 890	
ACTES DE PROMOTION DES FILIERES																		
21										1		69 963 421			1		69 963 421	
TOTAL REALISE PROGRAMMES TRANSVERSAUX																		
	0									2		85 640 311			3		85 640 311	
TOTAL PREVU PROGRAMMES TRANSVERSAUX																		
	0								5		151 400 000	0		0	6		191 140 000	
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)																		
									40,09						50,00			43
TOTAL GENERAL REALISE																		
	33		1 586 676 026	11		309 976 500	7		200 000 000	14		1 492 707 850	3		7 514 820	68		5 320 962 218
TOTAL GENERAL PREVU																		
	38		1 560 042 000	17		4 150 200 000	12		1 750 000 000	23		1 638 000 000	9		72 500 000	99		5 001 140 000
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)																		
	86,84		98,16	64,71		91,38	58,33		92,76	60,87		60,46	33,33		70,37			68,69

AUTRES PROJETS IMPORTANTS REALISES OU EN COURS DE REALISATION EN 2010

- Filière Autres Productions Alimentaires : Renforcement des capacités de la COFESUD
- Filière Mangue : Renforcement des capacités des OPA de production de mangue
- Filière Porcine : Etude de faisabilité pour la mise en place de l'interprofession de la Filière Porcine de Côte d'Ivoire
- Filière Cola : Projet « Test de conservation de la noix de cola »

ANNEXE 5 : BILAN ET COMPTES DE RESULTATS 2010

Bilan au 31 décembre 2010
Montants exprimés en milliers de F CFA

ACTIF	BIEN	AMORT	NOTE	31.12.10 NET	31.12.09 NET	31.12.08 NET	31.12.07 NET	31.12.06 NET	31.12.05 NET	PASSE	NOTE	31.12.10	31.12.09	31.12.08	31.12.07	31.12.06	31.12.05
Charges immobilisables	2 434	0	0	2 434	5 010	7 716	10 200	15 658	1 400	Rapport à l'Assemblée	7	600 817	140 055	264 441	301 960	59 267	56 429
Immobilisations incorporelles	45 412	48 547	0	554	2 342	1 651	4 349	5 226	21 934	Résultats		204 203	240 770	24 302	462 501	242 503	31 172
Immobilisations corporelles	476 957	243 087	0	225 910	251 818	187 018	168 260	184 211	112 643	Subventions d'équipement		3 548	2 543	0	15 255	22 426	34 897
										IDA		221	221	0	23 568	45 525	87 007
										FDFPC		300 967	174 909	0	160 279	148 516	21 667
Immobilisations financières	67 533	0	0	87 042	61 377	80 753	97 037	3 762	3 694	PLUSES AGROCOLLES		5 242	12 271	116 409	0	0	0
Soins Total	618 427	300 034	2	316 393	293 246	207 178	208 900	220 954	145 372	Soins Total		310 915	191 406	155 489	489 101	268 956	143 571
Stocks	1 063	0	0	1 063	1 068	627	0	0	0	Dettes financières		0	0	16 917	30 574	59 260	0
Fournitures de bureau	1 068	0	3	1 068	1 068	627	0	0	170	Fournisseurs d'exploitation		85 569	70 796	48 051	59 445	37 642	82 819
Soins Total	1 068	0	3	1 068	1 068	627	0	0	170	Autres entres d'exploitation		0	0	0	0	0	0
Créances d'exploitation	7 379	6 820	0	710	891	81	6 602	9 541	0	Dettes fiscales		650 187	503 537	213 228	482 023	140 510	82 295
Fournisseurs Débiteurs										Dettes sociales		60 641	44 406	25 046	9 181	12 730	84 457
Clients										Administrateurs		1 131 322	0	1 231	41 507	41 507	56 076
Autres créances	3 028	0	0	3 028	3 508	4 028	48 048	273 713	202 531	Priseurs		0	0	0	0	0	4 170
Soins Total	10 398	6 820	4	3 778	4 389	4 115	51 656	285 482	312 377	Créances clients		1 131 322	0	1 231	41 507	41 507	56 076
										Dettes envers l'Etat		64 821	618 387	451 351	189 187	193 381	282 437
Créances Prévotéon Progr	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Soins Total	8	2 250 520	166 841	650 088	926 680	368 736	491 252
Remboursements ligés	0	0	0	0	0	0	26	219 044	321 486	Dettes Programmes		2 450 883	3 287 417	3 426 551	3 272 305	1 864 645	901 644
Prestataires Assurances	0	0	0	0	0	0	199 119	40 000	0	Programmes	9	2 450 883	3 287 417	3 426 551	3 272 305	1 864 645	901 644
VIMAPP 1-6	155 973	0	0	155 973	0	0	0	0	0	Soins Total		0	0	0	0	0	0
Soins Total	155 973	0	5	155 973	0	0	199 145	259 044	321 336	Treasorerie Passif		0	0	0	0	0	0
										BO S&A P&M		63 358	210 408	174 156	180 653	184 960	128 599
Trésorerie	607 713	0	0	607 713	240	329	617	18 308	0	BO ECOBANK Fonctionnement		55 447	104 442	0	0	0	0
Banque (Exploitation)	1 368 843	0	0	1 368 843	1 693 556	3 142 264	1 056 631	238 428	496 725	BO S&A P&M		0	0	0	0	0	0
Banque (Guehen Progr)	133 157	0	0	133 157	239 358	7 032	1 700 868	542 751	78 670	BO ECOBANK Fonctionnement		0	0	0	0	0	0
Banque (Comptes Part)	1 900 000	0	0	1 900 000	1 500 000	1 340 118	619 118	529 549	247 000	BO S&A P&M Fonctionnement		158 793	314 900	174 156	188 203	164 758	129 003
Banque (OAT)	12 720	0	0	12 720	6 056	0	0	0	0	Soins Total	10	158 793	314 900	174 156	188 203	164 758	129 003
Caisse (Programme)	3 082	0	0	3 082	705	413	1 128	208	1 074								
Caisse (Exploitation)	0	0	0	0	12 805	0	0	283 284	81 377								
Chèques à encaisser	3 608 715	0	6	3 608 715	3 451 809	3 490 159	3 489 311	1 708 772	501 346								
Soins Total	3 608 715	0	6	3 608 715	3 451 809	3 490 159	3 489 311	1 708 772	501 346	TOTAL		4 065 134	3 750 523	3 782 114	4 011 401	2 424 258	1 689 071
TOTAL	4 304 587	300 054	0	4 605 034	3 750 523	3 782 114	4 011 401	2 424 258	1 689 071			4 065 134	3 750 523	3 782 114	4 011 401	2 424 258	1 689 071

Compte de résultat au 31 décembre 2010

(montants exprimés en milliers de F.CFA)

	31.12.10	31.12.09	31.12.08	31.12.07	31.12.06	31.12.05
PRODUITS						
Subventions d'exploitation	1 041 556	1 011 250	1 206 237	864 958	892 339	1 193 415
Produits accessoires	1 077	600		5 402	3 985	1 387
Revenus financiers	67 637	64 533			150	
Produits H.A.O constatées	1 321	2 631	38 895	32 262	5 560	0
Reprise H.A.O	38 918	45 794	32 750		63 458	22 077
Transfert de charges	0	0	99 550	62 172	3	57 212
					13 279	0
Total des produits	1 150 509	1 124 809	1 377 432	964 793	978 773	1 274 091
CHARGES						
Achats	70 213	60 731	57 843	59 767	50 482	54 998
Transports	4 066	3 843	2 482	2 181	1 944	1 958
Services extérieurs	267 570	275 106	310 850	311 405	182 351	177 400
Impôts et taxes	15 709	16 551	28 569	34 421	40 617	35 404
Autres charges	215 980	144 651	216 778	275 973	227 215	178 094
Frais de personnel	761 650	682 266	644 053	652 377	633 243	730 579
Dotations aux amortissements	48 012	56 897	64 006	62 172	63 455	54 411
Frais financiers	47 479	46 031	27 482	29 002	22 057	1 264
Pertes de change	0	0	59	76	0	8
Charges H.A.O	4 113	79 511	928		0	2 803
Total des charges	1 434 792	1 365 587	1 353 050	1 427 373	1 221 363	1 236 919
RESULTAT	-284 283	-240 778	+24 382	-462 581	-242 590	+37 172

ANNEXE 6. : TABLEAU D'EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT ET DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Variations 2010/2009
	KF CFA	KF CFA	KF CFA	KF CFA	KF CFA	KF CFA	%
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	143 572	220 956	189 101	155 408	191 456	319 915	67%
RESERVES LEGALES	-	-	-	-	-	-	
REPORT A NOUVEAU	-	59 267	301 860	764 441	740 059	980 637	33%
PERTES ANTERIEURES	96 439	-	-	-	-	-	
RESULTAT DE L'EXERCICE	37 172	242 590	462 581	24 382	-	284 283	
FONDS PROPRES	84 305	80 901	575 340	584 651	789 381	945 205	20%
DETTES A LONG ET MOYEN TERME	-	59 380	39 574	16 917	-	-	
FONDS EXCEPTIONNELS + RESERVES	-	-	-	-	-	-	
CAPITAUX PERMANENTS	84 305	21 521	535 766	567 734	789 381	945 205	20%
ACTIF IMMOBILISE NET	143 572	220 956	261 894	287 178	293 258	316 393	8%
FONDS DE ROULEMENT	59 267	242 477	817 660	854 912	1 082 639	1 261 598	17%
STOCKS NETS DE PROVISIONS	170	-	-	657	1 068	1 068	0%
FURNISSEURS AVANCES VERSEES	10 042	9 541	5 602	81	831	750	-10%
CLIENTS PRIVES	-	1 226	600	-	-	-	
AUTRES DEBITEURS PRIVES	633 891	533 762	236 069	4 038	3 558	159 008	4369%
DEBITEURS DIVERS	-	-	-	-	-	-	
PLACEMENTS FINANCIERS .1 an	-	-	-	-	-	-	
VALEURS REALISABLES	643 933	544 529	242 271	4 119	4 388	159 758	3541%
DETTES H.A.O	8 609	-	-	1 321	25 693	22 935	-11%
FURNISSEURS	74 210	27 642	55 242	48 051	45 103	63 024	40%
DETTES FISCALES	62 205	150 918	492 023	213 726	203 637	550 167	170%
DETTES SOCIALES	84 457	12 730	9 181	25 860	44 456	69 041	55%
AUTRES DETTES	1 204 326	2 077 822	3 760 835	3 886 732	3 906 264	4 167 155	7%
RISQUES PROVISIONNES	41 907	41 907	41 907	-	-	-	
EXIGIBLES A COURT TERME	1 475 714	2 311 019	4 359 188	4 175 690	4 225 053	4 872 342	15%
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	831 611	-1 766 490	-4 116 917	-4 170 914	-4 219 597	- 4 711 516	12%
TRESORERIE	772 344	1 524 013	3 299 257	3 316 002	3 136 958	3 449 918	10%

SIGLES ET ABREVIATIONS

2 QC	: Programme Quantité, Qualité et Croissance Café Cacao
AFFICOT	: Association des Faltières de la Filière Coton
AGEFOP	: Agence de Formation Professionnelle
AIPH	: Association Interprofessionnelle du Palmier à Huile
ANADER	: Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ANARIZ-CI	: Association Nationale des Riziculteurs de Côte d'Ivoire
ANASEM-CI	: Association Nationale des Semenciers de Côte d'Ivoire
APPORCI	: Association des Producteurs de Porcs de Côte d'Ivoire
APROCOT-CI	: Association Professionnelle des Sociétés Cotonnières de Côte d'Ivoire
APROMAC	: Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire
ARECA	: Autorité de Régulation de la Filière Coton Anacarde
ASN	: African Seed Network/Réseau Semencier Africain
BAD	: Banque Africaine de Développement
CAM	: Comité des Agréments et des Marchés
CARBAP	: Centre Africain de Recherches sur les Bananiers et Plantains
CCCCI/UE	: Cellule de Coopération et de Coordination Côte d'Ivoire/Union Européenne
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGFCC	: Comité de Gestion de la Filière Café Cacao
CI-TELECOM	: Côte d'Ivoire TELECOM
CMR	: Centre des Métiers Ruraux
CNAVICI	: Confédération Nationale des Acteurs du Vivrier de Côte d'Ivoire
CNRA	: Centre National de Recherche Agronomique
CNS	: Centre National de Spécialisation
CORAF/WE CARD	: Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles
CRC	: Centre de Ressources Communicationnelles
CRI	: Crop Research Institute (Institut de Recherche sur les Cultures Vivrières du Ghana)
CSRS	: Centre Suisse de Recherche Scientifique
EXAT	: Société d'Exploitation Agricole Tehui
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation
FDA	: Fonds de Développement Agricole
FDH	: Fonds de Développement Hévéa
FENACOPAH-CI	: Fédération Nationale des Coopératives de Palmier à Huile de Côte d'Ivoire
FENACOVICI	: Fédération Nationale des Commerçants du Vivrier de Côte d'Ivoire
FIRCA	: Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
FIRCA_COTIS	: Base de gestion des cotisations professionnelles du FIRCA
FIRCA_GESPRO	: Base de Gestion des programmes de développement des filières au FIRCA

FIRCA_CO TIS	: Base de gestion des cotisations professionnelles du FIRCA
FIRCA_GESPRO	: Base de Gestion des programmes de développement des filières au FIRCA
FIRCA_STAT	: Base de gestion des Statistiques Agricoles du FIRCA
I2T	: Ivoirienne de Technologie Tropicale
ICA	: Initiative du Cajou Africain
IDA	: Association Internationale pour le Développement
IITA	: Institut International d'Agriculture Tropicale
INTERCAJOU	: Interprofession de la Filière Cajou
INTERCOTON	: Association Interprofessionnelle de la Filière Coton
IRRDB	: International Rubber Research and Development Board
IRSG	: International Rubber Study Group
LANADA	: Laboratoire National d'Appui au développement Agricole
LBTP	: Laboratoire de Biochimie Alimentaire et de Technologie des produits Tropicaux
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MINAGRI	: Ministère de l'Agriculture
MIPARH	: Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques
OBAM-CI	: Organisation des Producteurs et Exportateurs de Banane, Ananas, Mangue de Côte d'Ivoire
OCAB	: Organisation Centrale des Producteurs et Exportateurs d'Ananas Banane
ONDR	: Office National de Développement de Riz
PAA	: Programme Annuel d'Actions
PASP	: Port Autonome de San Pedro
PPAAO/WAAPP 1 b	: Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest 1 b
PR-PICA	: Programme Intégré de Protection du Coton Africain
PSRA	: Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture
REPROVICI	: Réseau des Productrices de Vivriers de Côte d'Ivoire
ROPPA	: Réseau des Organisations des Paysannes et des Producteurs des Pays de l'Afrique
SAPH	: Société Africaine des Plantations d'Hévéa
SNRA	: Système National de Recherche Agricole
SOGB	: Société Hévéicole de Grand Béréby
TRCI	: Tropical Rubber Côte d'Ivoire





BP 3726 Abidjan 01
Cocody, 2 plateaux,
7ème Tranche
Côte d'Ivoire

TEL: (225) 22 52 81 81
FAX : (225) 22 52 81 87

Email : firca@firca.ci
SITE Web: firca.ci

Investir pour le futur - Anticiper - Innover